PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2013

Communauté métropolitaine de Montréal

Crédits photos : Louis-Étienne Doré | © CMM

ISBN 978-2-924076-08-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-924076-07-1 (version PDF)

Dépôt légal : novembre 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Veuillez noter que la présente version électronique des *Prévisions budgétaires 2013* contient une correction au texte de la page 15 pour assurer la concordance de la valeur des transferts conditionnels attendus pour 2013 avec le montant inscrit au tableau « Sources de financement ».

Table des matières

Membres du conseil	5
Membres du comité exécutif	6
Organigramme	7
La Communauté métropolitaine de Montréal en chiffres	8
Mot de présentation	10
Faits saillants des prévisions budgétaires 2013	11
Principales activités prévues en 2013	17
Prévisions budgétaires 2013	25
Répartition des quotes-parts provisoires 2013	29
Bilan économique métropolitain de 2012	43

Membres du conseil

Président

M. Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

Vice-président

M. Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Laval

Agglomération de Montréal

M. Richard Bélanger
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Michel Bissonnet
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

M. Alan DeSousa
Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

M. Christian G. Dubois
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Alvaro Farinacci
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Sammy Forcillo
Membre du conseil de la Ville de Montréal

Mme Helen Fotopulos
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

M. Pierre Gagnier
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Jean-Marc Gibeau
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Bill McMurchie
Maire de la Ville de Pointe-Claire

M. Luis Miranda
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement d'Anjou

M. Peter F. Trent
Maire de la Ville de Westmount

M. Frank Venneri
Membre du conseil de la Ville de Montréal

Laval

M. Basile Angelopoulos
Vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval

M. Jean-Jacques Beldié
Membre du conseil de la Ville de Laval

Agglomération de Longueuil

Mme Caroline St-Hilaire
Mairesse de la Ville de Longueuil

M. Philippe Brunet
Maire de la Ville de Saint-Lambert

M. Paul Leduc
Maire de la Ville de Brossard

Couronne Nord

M. Pierre Charron
Maire de la Ville de Saint-Eustache

Mme Chantal Deschamps
Mairesse de la Ville de Repentigny

M. Paul Larocque
Maire de la Ville de Bois-des-Filion

M. Jean-Marc Robitaille
Maire de la Ville de Terrebonne

Couronne Sud

Mme Suzanne Dansereau
Mairesse de la Ville de Contrecœur

M. Michel Gilbert
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

M. Jacques Lambert
Maire de la Ville de Mercier

M. Guy Pilon
Maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion

Membres du comité exécutif

Président

M. Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

Vice-présidente

Mme Caroline St-Hilaire
Mairesse de la Ville de Longueuil

Membres

M. Alan DeSousa
Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

M. Sammy Forcillo
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Michel Gilbert
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

M. Luis Miranda
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Jean-Marc Robitaille
Maire de la Ville de Terrebonne

M. Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Laval

Organigramme

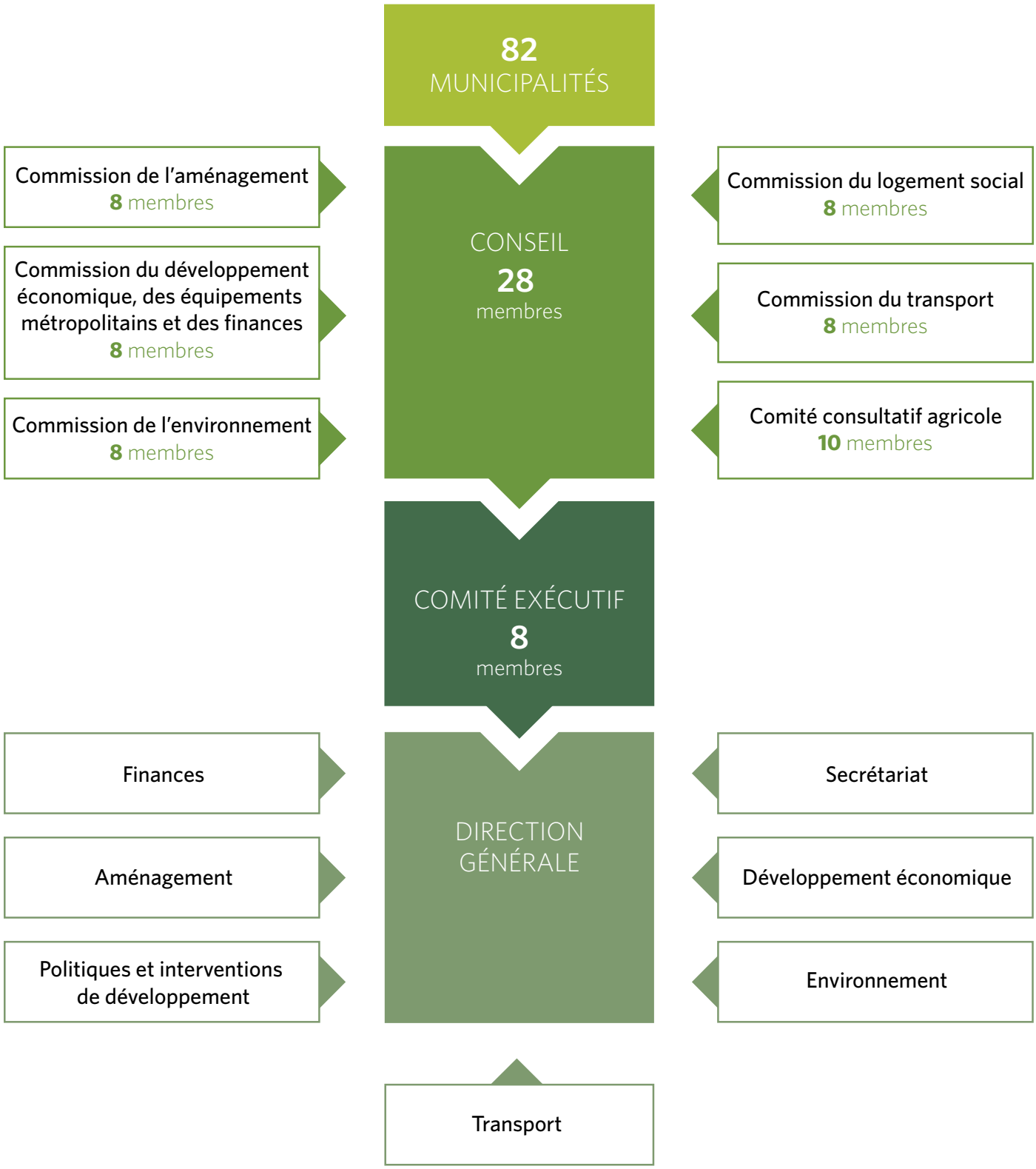

La Communauté métropolitaine de Montréal en chiffres

1	COMMUNAUTÉ Depuis le 1er janvier 2001	**75**	LANGUES PARLÉES dont les plus parlées sont le français, majoritairement, et l'anglais
2	AGGLOMÉRATIONS (MONTRÉAL ET LONGUEUIL) ayant des compétences de MRC	**19,4 %**	DES HABITANTS PARLENT AU MOINS DEUX LANGUES À LA MAISON EN 2006
12	MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ dont deux sont des villes avec compétences de MRC (Laval et Mirabel)	**120**	COMMUNAUTÉS CULTURELLES
82	MUNICIPALITÉS LOCALES	**31,9 %**	DES HABITANTS ÂGÉS DE 25 À 64 ANS DÉTIENNENT AU MOINS UN BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE EN 2011
1 (sur 82)	VILLE (Montréal) de plus de 1,7 million d'habitants en 2012	**181 milliards $CA**	DE PIB AUX PRIX DU MARCHÉ, soit 46 300 $CA par habitant en 2011
2 (sur 82)	VILLES (Laval et Longueuil) qui comptent entre 215 000 et 415 000 habitants en 2012	**1,95 million**	D'EMPLOIS EN 2011 soit 49 % des emplois du Québec
36 (sur 82)	MUNICIPALITÉS qui comptent entre 15 000 et 150 000 habitants en 2012	**200 000**	EMPLOIS DANS LA HAUTE TECHNOLOGIE EN 2011
43 (sur 82)	MUNICIPALITÉS qui comptent moins de 15 000 habitants en 2012	**7,8 millions**	DE TOURISTES EN 2011
5	RÉGIONS ADMINISTRATIVES dont trois partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière, Montérégie)	**80 millions**	DE CONSOMMATEURS dans un rayon de 1 000 km
7	CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS dont quatre partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière et deux dans la Montérégie)	**22 %**	DE TRAVAILLEURS utilisent le transport en commun pour se rendre au travail en 2006
4 360 km²	DE SUPERFICIE TOTALE dont 525 km² de surfaces aquatiques et 2 205 km² de terres agricoles protégées, soit 58 % du territoire	**1**	AÉROPORT INTERNATIONAL avec un trafic de 13,7 millions de voyageurs en 2011
3,8 millions	D'HABITANTS EN 2012 soit près de 50 % de la population du Québec	**1**	PORT avec un trafic de 28 millions de tonnes de marchandises en 2011, dont 44 % par conteneurs
983	HABITANTS AU km² EN 2012	**5**	UNIVERSITÉS trois francophones et deux anglophones ainsi que sept écoles affiliées et instituts de recherche comptant plus de 180 000 étudiants inscrits à l'automne 2010
1,56 million	DE LOGEMENTS PRIVÉS EN 2011 dont près de la moitié sont en mode locatif	**66**	CÉGEPS ET COLLÈGES publics et privés
2,3	PERSONNES PAR MÉNAGE EN 2011	**201**	CENTRES DE RECHERCHE
21,2 %	DES HABITANTS SONT DES IMMIGRANTS EN 2006 dont près du quart est arrivé entre 2001 et 2006	**60**	CONSULATS ET DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Transports du Québec, Tourisme Montréal, Aéroports de Montréal, Port de Montréal, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Conference Board du Canada, Montréal International.

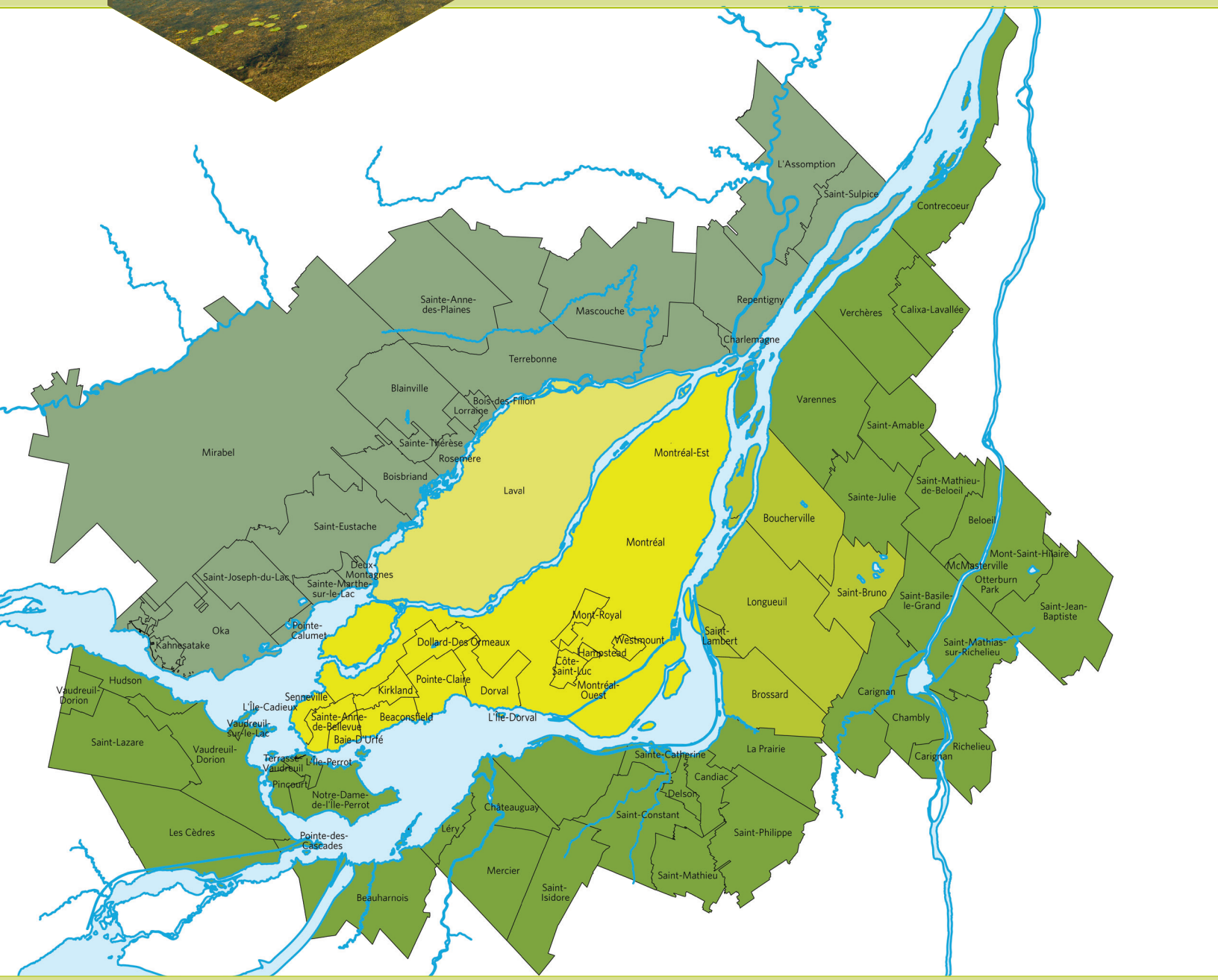
L'Assomption
Saint-Sulpice
Contrecoeur
Sainte-Anne-des-Plaines
Mascouche
Repentigny
Verchères
Calixa-Lavallée
Charlemagne
Terrebonne
Blainville
Bois-des-Filion
Lorraine
Varennes
Saint-Amable
Mirabel
Sainte-Thérèse
Rosemère
Montréal-Est
Boisbriand
Laval
Saint-Mathieu-de-Beloeil
Sainte-Julie
Saint-Eustache
Boucherville
Beloeil
Montréal
Mont-Saint-Hilaire
McMasterville
Deux-Montagnes
Saint-Joseph-du-Lac
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Otterburn Park
Longueuil
Saint-Bruno
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Jean-Baptiste
Mont-Royal
Oka
Pointe-Calumet
Saint-Lambert
Dollard-Des Ormeaux
Westmount
Kahnesatake
Hampstead
Côte-Saint-Luc
Saint-Mathias-sur-Richelieu
Hudson
Pointe-Claire
Vaudreuil-Dorion
Kirkland
Dorval
Montréal-Ouest
Brossard
Carignan
Senneville
L'Île-Cadieux
Vaudreuil-sur-le-Lac
Sainte-Anne-de-Bellevue
Beaconsfield
L'Ile-Dorval
Chambly
Baie-D'Urfé
Saint-Lazare
Vaudreuil-Dorion
Terrasse-Vaudreuil
L'Ile-Perrot
Sainte-Catherine
La Prairie
Richelieu
Carignan
Pincourt
Candiac
Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot
Delson
Châteauguay
Saint-Constant
Les Cèdres
Léry
Saint-Philippe
Pointe-des-Cascades
Mercier
Saint-Mathieu
Saint-Isidore
Beauharnois

Mot de présentation

Tout en s'inscrivant dans la continuité, ce treizième exercice budgétaire marque une nouvelle étape pour la Communauté métropolitaine de Montréal, dont le premier *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) est entré en vigueur le 12 mars 2012.

La mise en œuvre du premier PMAD fera l'objet d'un effort soutenu en 2013. Différents projets sont donc prévus afin d'améliorer l'aménagement des quartiers et des villes, d'accroître l'offre de transport en commun et de renforcer la protection et la mise en valeur de nos espaces naturels.

La création de quartiers TOD (*Transit-Oriented Development*), dont l'aménagement s'appuie sur le transport en commun, est au cœur du PMAD. Déjà, sept projets pilotes sont en élaboration sur le territoire de la Communauté. Afin d'appuyer davantage les municipalités dans la planification et la réalisation de ces nouveaux quartiers, la Communauté souhaite par ailleurs mettre en place un programme de financement au cours des prochains mois.

En ce qui concerne le développement du transport en commun, la Communauté réitère sa demande au gouvernement du Québec d'octroyer les ressources financières suffisantes pour développer le réseau de transport en commun afin que la population ait une véritable solution de rechange à l'auto. Plus de 23 G$ en projets d'investissements, notamment pour le prolongement du métro et le déploiement d'un réseau de services rapides par bus, sont actuellement prévus dans la région.

Au chapitre de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels, cinq grands projets – le parc de la rivière des Mille-Îles, le parc plage du Grand Montréal, le corridor forestier Châteauguay–Léry, le corridor forestier du mont Saint-Bruno et le sentier cyclable et pédestre Oka–Mont-Saint-Hilaire – viendront concrétiser le projet de Trame verte et bleue du Grand Montréal prévu au PMAD.

Ces projets ambitieux démontrent comment les élus du Grand Montréal ont à cœur que le PMAD se concrétise dans des projets qui permettront d'améliorer la qualité de vie de la population.

La société civile, qui a participé activement au processus d'adoption du PMAD, sera associée au suivi et à la mise en œuvre de ces différents projets. L'Agora métropolitaine, qui réunit les élus de la Communauté et les représentants de la société civile métropolitaine, facilitera cette implication active et nécessaire.

Depuis les treize dernières années, les élus du Grand Montréal ont graduellement investi les compétences qui leur ont été confiées à la Communauté. Tour à tour, le développement économique, le logement social, la gestion des matières résiduelles, l'environnement, le transport, les équipements à caractère métropolitain puis, finalement, l'aménagement ont fait l'objet d'une planification à l'échelle métropolitaine.

Le Grand Montréal dispose désormais d'une planification qui lui est propre et qui couvre l'ensemble des grandes compétences stratégiques à une région métropolitaine. La voie est tracée pour que le Grand Montréal se distingue comme l'une des grandes régions métropolitaines durables du monde.

Faits saillants des prévisions budgétaires 2013

Faits saillants des prévisions budgétaires 2013

LA VARIATION DES DÉPENSES

Les prévisions budgétaires 2013 de la Communauté métropolitaine de Montréal s'élèvent à 112 230 234 M$, telles qu'adoptées par le conseil lors de sa séance du 15 novembre 2012. Il s'agit d'une augmentation de 15,8 M$, comparativement au budget de l'exercice financier 2012.

Les principales variations entre les budgets 2013 et 2012 sont détaillées ci-dessous.

Principales variations entre le budget 2013 et le budget 2012	Variations
	$
1. Protection et mise en valeur du territoire	11 520 000
2. Contribution au logement social (HLM, PSL et CHJM)	3 200 000
3. Mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement	763 400
4. Autres variations nettes	328 351
Variation totale	15 811 751

Au total, 93 M$ sont réservés aux interventions de développement et au service de la dette pour le logement social. Plus de 80 % du budget de la Communauté est donc destiné aux municipalités, aux organismes intervenant en matière d'habitation, de développement économique, d'environnement ainsi qu'aux équipements à caractère métropolitain. Ces sommes sont par la suite directement utilisées pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

En 2013, la quote-part des municipalités est maintenue à 66,2 M$, soit une somme identique à celle des quatre dernières années.

Protection et mise en valeur du territoire

À la suite de l'entrée en vigueur du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD), le 12 mars 2012, le gouvernement du Québec a annoncé, dans son budget 2012-2013, une contribution de près de 50 M$ sur cinq ans pour la mise en place de la Trame verte et bleue du Grand Montréal.

Afin d'établir les modalités de cette contribution financière, deux ententes ont été signées entre le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal. La première entente prévoit une contribution gouvernementale de 19,9 M$ afin de réaliser le Sentier cyclable et pédestre Oka–Mont-Saint-Hilaire. La seconde entente prévoit une contribution gouvernementale de 29,8 M$ afin de réaliser quatre projets métropolitains contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue : le Parc de la rivière des Mille-Îles, le Parc plage du Grand Montréal, le Corridor forestier Châteauguay–Léry et le Corridor forestier du mont Saint-Bruno.

Ces ententes, qui ont été approuvées par le comité exécutif (résolutions CE12-131 et CE12-132), prévoient que l'aide financière versée par le gouvernement doit être complétée de montants provenant de la Communauté et des municipalités du territoire ou d'autres partenaires de la Communauté.

Il est prévu que la Communauté contribuera financièrement pour un montant équivalant à la contribution financière du gouvernement du Québec. Pour l'année 2013, la contribution gouvernementale, dans le cadre des deux ententes, sera de 5,8 M$, soit 70 % de la subvention totale pour les années 2013-2014. Le budget 2013 intègre donc une contribution équivalente de la Communauté.

Le paiement comptant de cette contribution entraînerait une augmentation cumulative de la quote-part des municipalités de 5,8 M$ en 2013, de 3,6 M$ en 2014, de 2,3 M$ en 2015 et de 0,8 M$ en 2016. En 2016, la quote-part des municipalités perçue pour assurer la contribution financière de la Communauté dans le cadre de ces projets atteindrait donc la somme de 12,5 M$.

Afin d'atténuer l'impact sur la quote-part des municipalités et considérant que les objets financés sont des immobilisations, cette contribution sera plutôt payée par l'entremise d'un emprunt qui sera amorti sur une période de 15 ans. Cette période d'amortissement est habituelle pour le type d'immobilisations concernées.

Pour l'année 2013, seuls des frais de financement temporaire sont prévus. Ces frais n'entraînent aucune augmentation de quote-part.

Les simulations indiquent que le remboursement des intérêts (hypothèse de 5 %) et du capital, pour un emprunt de 50 M$, aura un impact de 0,6 M$ lors de l'an 1, de 1,7 M$ lors de l'an 2, de 2,7 M$ pour l'an 3, de 4 M$ lors de l'an 4, puis de près de 5 M$ en rythme de croisière. Ces augmentations, qui varieront selon le rythme des investissements, le taux d'intérêt et les disponibilités au Fonds de développement de la Communauté, devront être financées par la quote-part des municipalités.

Estimation du service de dette relatif à la contribution financière de la Communauté pour la Trame verte et bleue et le Sentier cyclable et pédestre Oka–Mont-Saint-Hilaire du Grand Montréal (M$)

	2013	2014	2015	2016	2017 +
	M$				
Augmentation de la quote-part des municipalités	0,0	1,7	2,7	4,0	5,0

Le recours à un emprunt de 50 M$ sur une période de 15 ans entraînera des frais d'intérêt totaux estimés à 25 M$. Notons toutefois que l'emprunt sera vraisemblablement moins élevé, considérant les disponibilités actuelles au Fonds de développement de la Communauté.

LA CONTRIBUTION AU LOGEMENT SOCIAL

Les programmes d'Habitations à loyer modique (HLM) et de Supplément au loyer (PSL)

La Communauté assure le remboursement de la portion municipale du déficit d'exploitation d'environ 27 000 unités de HLM et de 9 300 unités bénéficiant du PSL. En 2013, le nombre d'unités HLM demeurera identique, tandis que le nombre d'unités bénéficiant du PSL fluctuera légèrement.

Contrairement à ce qui avait été indiqué l'année dernière, la *Politique de capitalisation des améliorations majeures* adoptée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) continue de faire fluctuer le déficit des offices municipaux d'habitation (OMH). Par ailleurs, le réinvestissement du gouvernement fédéral en matière de rénovation, d'amélioration et de modernisation des HLM (RAM-HLM) entraîne une augmentation de la contribution des municipalités au déficit des OMH.

En conséquence, le budget consacré aux programmes HLM et PSL sera de 18,3 M$ en 2013, comparativement à 15,5 M$ en 2012, ce qui représente une augmentation de 2,8 M$.

Cette augmentation sera financée par l'entremise du Fonds du logement social et n'aura donc aucun impact sur la quote-part en 2013.

La Corporation d'habitation Jeanne-Mance

La contribution de la Communauté au déficit d'exploitation de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance est estimée à 2,7 M$ en 2013, comparativement à un montant de 2,3 M$ en 2012, soit une augmentation de 434 000 $.

Cette augmentation sera financée par l'entremise du Fonds du logement social et n'aura donc aucun impact sur la quote-part en 2013.

Le programme AccèsLogis

Pour l'année 2013, les remboursements de la contribution des municipalités qui participent au programme AccèsLogis sont estimés à 24 M$, ce qui représente l'équivalent d'environ 1 300 unités.

Ce montant sera financé en partie par la quote-part des municipalités, laquelle atteint 18,6 M$ et, éventuellement, en recourant aux sommes versées dans le Fonds du logement social ainsi qu'au *Règlement numéro 2005-31 décrétant un emprunt de 51 000 000 $ aux fins du remboursement par la Communauté de la contribution de base versée par les municipalités pour les projets réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec* adopté le 16 juin 2005.

Synthèse du financement

Le tableau ci-dessous détaille le financement des remboursements qui devront être versés aux municipalités et aux offices municipaux d'habitation (OMH) au cours de l'année 2013 dans le cadre des programmes d'Habitations à loyer modique (HLM), de Supplément au loyer (PSL) et AccèsLogis.

Synthèse des dépenses et des revenus en logement social pour l'année 2013

	Dépenses	Quote-part	Financement ou Fonds du logement social
	$ (a)	$ (b)	$ (a-b)
Programme d'Habitations à loyer modique et Programme de Supplément au loyer (OMH)	18 291 000	15 525 000	2 766 000
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	2 700 000	2 266 000	434 000
Sous-total	**20 991 000**	**17 791 000**	**3 200 000**
AccèsLogis	24 000 000	18 625 000	5 375 000
Total	**44 991 000**	**36 416 000**	**8 575 000**

Projections pour les prochaines années

Les programmes HLM et PSL ne devraient plus connaître des variations aussi importantes, puisque le réinvestissement du gouvernement du Canada est complété et que l'impact de la politique de capitalisation de la SHQ devrait s'atténuer.

En ce qui concerne le programme AccèsLogis, le gouvernement du Québec récemment élu avait pris l'engagement, dans son programme électoral, de financer la construction de 3 000 unités de logement. Il s'agirait d'une augmentation de près de 500 unités, comparativement à la programmation 2012, soit environ 250 unités pour le Grand Montréal. Cette augmentation aurait un impact d'environ 5,5 M$ sur le budget des prochaines années. Cette somme pourrait être financée par une augmentation de la quote-part des municipalités ou par le recours à un emprunt.

Au début de 2012, le solde au Fonds du logement social était de 22 M$. Selon les prévisions actuelles, le fonds devrait être épuisé en 2014. Une augmentation de la contribution des municipalités, soit en recourant à la quote-part ou à un emprunt, sera alors nécessaire pour assurer le remboursement de la Communauté dans le cadre des différents programmes de logement social et abordable.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La mise en œuvre du PMAD nécessite divers ajustements aux postes budgétaires de la Communauté, qui totalisent près de 765 000 $.

Ces ajustements, qui n'ont aucune conséquence sur la quote-part des municipalités, consistent essentiellement à une réallocation du budget entre les différents services et les différents postes budgétaires.

Les activités découlant de la mise en œuvre du PMAD sont financées à l'aide d'une somme d'environ 400 000 $ qui avait été réservée pour le PMAD depuis plusieurs années (à la suite d'une décision du conseil, résolution CC05-024) et par la réallocation des crédits budgétaires entre les services.

À la suite de la nomination d'un coordonnateur au transport par le comité exécutif, les services de l'aménagement et du transport sont désormais présentés de façon distincte, ce qui explique les variations constatées dans le service de l'aménagement.

AUTRES VARIATIONS

Les coûts de système expliquent l'essentiel des autres variations des services.

LA VARIATION DES REVENUS

Le tableau ci-dessous présente les variations des sources de revenus de la Communauté.

Sources de financement	2013	2012	Variation
	$	$	$
1. Quote-part des municipalités	66 193 350	66 193 350	0
2. Transferts conditionnels (air et équipements)	22 410 000	16 600 000	5 810 000
3. Autres revenus (revenus de placement, surplus, Fonds du logement social)	12 441 884	8 250 133	4 191 751
4. Financement à long terme	11 185 000	5 375 000	5 810 000
Total	**112 230 234**	**96 418 483**	**15 811 751**

La quote-part des municipalités ne connaît aucune variation en 2013.

Les transferts conditionnels attendus pour 2013 totalisent 22,4 M$. Ces derniers comprennent : (1) une subvention annuelle de 13,3 M$ du gouvernement du Québec aux équipements à caractère métropolitain, prévue dans le cadre de l'*Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités*, qui prend fin en 2013; (2) une somme de 3,3 M$ à la Communauté versée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, en compensation des coûts encourus en application du *Règlement numéro 2001-10 sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application*, renouvelée et reconduite en 2013 et; (3) une somme de 5,8 M$ versée en vertu des deux ententes de financement portant sur la mise en place du Sentier cyclable et pédestre Oka–Mont-Saint-Hilaire et de la Trame verte et bleue. Ce dernier montant explique la variation des transferts conditionnels entre les années 2013 et 2012.

Les autres revenus augmentent de 4,2 M$ comparativement à 2012, soit près de 1 M$ en raison de l'affectation de surplus et de 3,2 M$ à la suite d'une affectation provenant du Fonds du logement social.

Le financement à long terme des activités financières varie pour sa part de 5,8 M$. Ce montant correspond au maximum de l'emprunt que la Communauté contractera dans le cadre de la réalisation du Sentier cyclable et pédestre Oka–Mont-Saint-Hilaire et de la Trame verte et bleue.

Principales activités prévues en 2013

Principales activités prévues en 2013

La Communauté est un organisme de planification, de coordination et de financement qui exerce des compétences stratégiques à l'échelle du Grand Montréal. Ses principaux champs d'intervention sont le développement économique, l'aménagement du territoire, le transport, l'environnement, le logement social et les équipements à caractère métropolitain.

MISSION

Planifier, coordonner et financer les compétences stratégiques qui façonnent le territoire et le développement de la région.

VISION

Mettre le cap sur le monde et bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable

OBJECTIF

Rejoindre le peloton de tête des régions nord-américaines en développant des projets rassembleurs qui suscitent l'adhésion des élus, des citoyens et de la société civile.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2013 verra se poursuivre la mise en œuvre de projets issus des différentes planifications de la Communauté, soit : le *Plan de développement économique 2010-2015* (PDE), le *Livre blanc du premier colloque sur l'économie métropolitaine,* le *Plan directeur de l'investissement direct étranger du Grand Montréal 2011-2015,* le *Plan directeur de l'attraction et de l'accueil des talents stratégiques du Grand Montréal 2011-2015* et le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) en vigueur depuis mars 2012.

La Communauté et ses partenaires seront interpelés afin de concrétiser les actions retenues. Le budget prévoit les sommes nécessaires pour la réalisation de certains de ces projets, dont notamment l'organisation du second colloque sur l'économie métropolitaine, qui est prévu pour le printemps 2013.

Par ailleurs, le Grand Montréal compte maintenant sur le dynamisme de sept grappes métropolitaines que sont Aéro Montréal, Montréal InVivo, TechnoMontréal, le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), Écotech Québec, Finance Montréal et la nouvelle grappe de la logistique et du transport.

En 2013, ces grappes demeurent au cœur de la stratégie de développement économique, en raison de leur contribution significative au système métropolitain d'innovation. L'appui financier de la Communauté aux grappes métropolitaines se poursuivra en 2013, année du renouvellement d'ententes triennales pour deux d'entre elles, soit TechnoMontréal et Écotech Québec.

Rappelons que la contribution annuelle de la Communauté aux grappes (1,5 M$) sert de levier qui leur permet d'amasser plus de 6 M$ en investissements publics et privés, en plus de sommes additionnelles importantes investies dans des projets structurants tels que Montréal Métropole Numérique, de TechnoMontréal, l'initiative MACH, d'Aéro Montréal, et l'initiative en soins de santé personnalisés de Montréal InVivo.

En 2013, deux nouvelles grappes métropolitaines devraient compléter leur planification stratégique. La grappe bioalimentaire et la grappe de l'aluminium du Québec devraient déposer leurs plans d'affaires initiaux à la Communauté dans le but de constituer leur secrétariat respectif. Ces nouvelles organisations vont ainsi s'ajouter au réseau métropolitain de grappes.

Montréal International demeurera en 2013 le porteur de la stratégie de promotion internationale du Grand Montréal. La compétence que possède la Communauté de faire la promotion de son territoire sur le plan international demeure en effet dévolue à Montréal International. Ainsi, pour l'année 2013, la Communauté contribuera au financement de Montréal International.

AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN

La Communauté prévoit 1,6 M$ dans les prévisions budgétaires 2013 pour ses compétences en aménagement du territoire.

Cette somme servira à mener les études et les travaux nécessaires à la réalisation du *Plan d'action 2012-2017*, adopté le 8 décembre 2011, pour assurer le suivi et la mise en œuvre du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) et pour accompagner les MRC, les agglomérations et les municipalités dans l'atteinte des objectifs qui y sont énoncés.

Rappelons que le PMAD est entré en vigueur le 12 mars 2012 et que les MRC et les agglomérations ont deux ans à partir de cette date pour assurer une concordance aux orientations, aux objectifs et aux critères du PMAD. Par la suite, les municipalités auront à leur tour six mois pour assurer une concordance aux schémas modifiés.

En 2013, il est notamment prévu d'amorcer ou de compléter diverses études portant sur la planification intégrée aménagement/transport dans les aires TOD *(Transit-Oriented Development)* et aux abords des corridors du réseau de transport en commun structurant identifiés au PMAD.

La mise en œuvre de la stratégie immobilière pour la région métropolitaine de Montréal inscrite au plan d'action demandera également divers travaux afin que celle-ci puisse être efficace et qu'elle réponde aux préoccupations des MRC, des agglomérations et des municipalités du territoire.

Le suivi des ententes signées avec les MRC et les agglomérations du territoire de la Communauté pour la réalisation de leur plan de développement de la zone agricole (PDZA) ainsi que des ententes visant la réalisation de projets novateurs de démonstration dans sept aires TOD requerront diverses actions, activités ou études afin d'offrir le soutien nécessaire à la réussite de ces exercices de planification.

Enfin, l'accompagnement des MRC, des agglomérations et des municipalités dans l'atteinte des objectifs énoncés au PMAD nécessitera une mise à jour périodique des renseignements relatifs au territoire métropolitain (terrains vacants, terrains à requalifier, friches agricoles, etc.), des connaissances liées aux contraintes limitant son développement et des outils réglementaires ou fiscaux disponibles pour venir appuyer des pratiques innovantes en matière d'aménagement du territoire. L'ensemble de ces travaux sera réalisé dans le cadre d'une participation étroite des partenaires municipaux, régionaux et gouvernementaux. Dans certains cas, des représentants de la société civile pourraient également être interpelés.

TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Dans les prévisions budgétaires 2013, la Communauté prévoit 1,3 M$ pour ses compétences en transport métropolitain.

Les principales activités prévues en 2013 visent la mise en œuvre et le suivi du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) en ce qui a trait à la planification du transport terrestre et à la planification intégrée de l'aménagement et du transport.

En 2013 débuteront les travaux d'aménagement du sentier cyclable et pédestre traversant le Grand Montréal, d'Oka à Mont-Saint-Hilaire. La mise en place d'une telle piste cyclable est l'un des volets importants de mobilité active dans le cadre de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue métropolitaine. Il est également prévu d'adopter un premier plan directeur d'un réseau de vélo métropolitain pour la Communauté sur la base du concept illustré au PMAD et visant à doter les cinq secteurs du Grand Montréal d'un réseau de vélo métropolitain utilisable à des fins de transport, de loisir et de tourisme.

Le processus d'élaboration du projet de réseau artériel métropolitain (RAM) a été entamé en 2012. Ce projet de RAM identifie les axes routiers favorisés pour les déplacements à l'échelle de la région et des cinq secteurs de la Communauté. À la suite du processus de consultation, le dossier sera soumis en 2013 au conseil de la Communauté pour adoption.

Le *Rapport de la commission du transport de la Communauté sur le financement du transport en commun métropolitain* proposait de nouvelles sources de financement qui ont fait l'objet de recommandations de la part des experts et des participants de la consultation, telles que la tarification routière, les mécanismes de captation de la valeur, la tarification des stationnements, etc. Compte tenu de l'état des connaissances techniques sur bon nombre de ces nouvelles sources, il est prévu d'enrichir davantage la réflexion par des études et des analyses plus approfondies, en collaboration avec les partenaires de la Communauté.

PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Une étude réalisée en 2012 a permis de projeter les quantités de matières produites dans le Grand Montréal jusqu'en 2020. Cette démarche préparatoire à la révision du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) sera complétée par la production d'un bilan du premier PMGMR et par la finalisation de l'exercice de planification sectorielle entamé en 2008. Par la suite, le processus de révision sera amorcé officiellement et comprendra la publication d'un second projet de PMGMR à des fins de consultation publique. L'adoption du PMGMR révisé conclura cet exercice qui permettra à la grande région de Montréal d'atteindre les objectifs de la nouvelle *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et de son *Plan d'action 2011-2015*.

Le *Tableau de bord du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* continuera de fournir, par municipalité, par secteur géographique et pour l'ensemble du Grand Montréal le suivi des indicateurs clés liés à la gestion des matières résiduelles.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

L'entrée en vigueur de l'ensemble des normes du *Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux usées,* le 1er janvier 2012, a donné lieu à la publication de guides d'information et d'une mise à jour de l'outil informatisé développé afin d'appuyer les municipalités dans le suivi des établissements assujettis à la caractérisation. De plus, un projet de révision d'une norme du règlement fera l'objet d'une consultation publique orchestrée par la commission de l'environnement. Les résultats d'un questionnaire transmis aux municipalités afin de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'application amorceront la planification des éléments et du mode de suivi qui permettront la mise en ligne d'un tableau de bord accessible tant au public qu'aux instances et aux autorités municipales. Ces indicateurs permettront d'établir les besoins en formation, en information et en sensibilisation des municipalités délégataires, visant ainsi à tendre vers une mise à niveau équitable des modalités d'application la plus optimale possible.

ASSAINISSEMENT DE L'ATMOSPHÈRE

Pour l'exercice de sa compétence en matière d'assainissement de l'atmosphère, la Communauté reçoit une subvention annuelle de 3,3 M$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. De cette somme, un montant de 3,15 M$ est remis à la Ville de Montréal, qui a délégation de l'application du règlement sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Précisons que le gouvernement du Québec exerce cette compétence sur l'ensemble du territoire québécois à l'exception de l'agglomération de Montréal.

DES ESPACES BLEUS ET VERTS

Entré en vigueur en mars 2012, le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* du Grand Montréal propose la mise en place d'un réseau récréotouristique métropolitain structuré autour d'une trame verte et bleue. La Trame verte et bleue du Grand Montréal permettra à la population de profiter pleinement de ces lieux de détente, de culture et de récréation tout en contribuant à l'atteinte de l'objectif de protection des milieux naturels de 17 % de la superficie totale du territoire de la Communauté.

Lors du dépôt de son budget 2012-2013, le gouvernement du Québec a annoncé une contribution de près de 50 M$ pour la mise en place de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. De ce montant, le gouvernement consacre près de 20 M$ à l'aménagement du Sentier cyclable et pédestre Oka–Mont-Saint-Hilaire. Le gouvernement identifie également quatre autres projets structurants pour le Grand Montréal, soit :

- **Parc de la rivière des Mille-Îles**
  Création d'un parc riverain afin de protéger et de mettre en valeur plusieurs éléments du milieu naturel (rivière, berges et îles), comprenant la constitution d'une aire protégée sur certaines îles ayant fait l'objet d'une réserve pour fins publiques.
- **Parc plage du Grand Montréal**
  Création d'un parc linéaire de près de cinq kilomètres sur la digue de la Voie maritime.
- **Corridor forestier du mont Saint-Bruno**
  Création d'un corridor écoforestier de part et d'autre du mont Saint-Bruno afin de contrer la perte et la fragmentation d'espaces boisés.
- **Corridor forestier Châteauguay–Léry**
  Création d'un corridor forestier entre les municipalités de Châteauguay et de Léry afin de contrer la perte et la fragmentation d'espaces boisés.

En 2013, le programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue, financé par le gouvernement du Québec et la Communauté, permettra, en tenant compte de la contribution financière des municipalités, des investissements d'acquisition, de protection et de mise en valeur pouvant atteindre près de 25 M$.

La Communauté assurera également, en 2013, la mise en place de la concertation régionale nécessaire pour atteindre les objectifs de la Trame qui visent la protection de la biodiversité, l'accessibilité du public et la connectivité des milieux naturels. La Communauté proposera ainsi aux MRC et aux agglomérations du Grand Montréal un appui technique qui se traduira par un éventail de différentes mesures de protection des bois et des milieux humides qui pourront être incluses à leurs schémas d'aménagement et de développement révisés.

LOGEMENT SOCIAL

En matière de financement du logement social, la Communauté poursuivra, en 2013, le remboursement de la contribution municipale dans le cadre des programmes d'Habitations à loyer modique (HLM), de Supplément au loyer (PSL), AccèsLogis ainsi qu'à la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

La section des faits saillants du présent budget détaille les contributions de la Communauté en matière de logement social.

Mentionnons que dans les deux derniers budgets du gouvernement du Québec, les programmations AccèsLogis étaient respectivement de 2 000 et de 2 500 unités pour l'ensemble du Québec. Ces programmations représentaient une réduction des sommes consacrées au programme AccèsLogis Québec par rapport aux années précédentes alors que les programmations étaient de 3 000 unités.

Le gouvernement élu en septembre 2012 a pris l'engagement, dans son programme électoral, de financer la construction de 3 000 unités par année sur cinq ans pour loger les familles ainsi que les personnes vulnérables et itinérantes. Il s'agirait d'une augmentation de près de 500 unités comparativement à la dernière programmation, soit environ 300 unités de plus pour le Grand Montréal.

Cet engagement va dans le sens des demandes de la Communauté, qui souhaite une accélération du rythme de réalisation à au moins 2 000 unités par année pour le Grand Montréal. Ces demandes apparaissent dans son *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013* ainsi que dans le rapport de consultation de la commission du logement social intitulé *Solutions pour faciliter la réalisation de projets AccèsLogis sur le territoire du Grand Montréal* et entériné par le comité exécutif le 21 mai 2009 et, plus récemment, dans les résolutions du comité exécutif à l'effet de voir accorder au Grand Montréal un droit de préemption sur des unités AccèsLogis.

En 2013, la Communauté travaillera par ailleurs à la question de l'inclusion du logement social et abordable ainsi que de l'accès à la propriété pour les jeunes ménages prévue dans le *Plan d'action 2012-2017* du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD).

La Communauté poursuivra également ses échanges avec le gouvernement du Québec au sujet du droit de préemption qu'elle souhaite obtenir. Ce droit permettrait de réserver, dans chaque programmation AccèsLogis et pour une période déterminée, le nombre d'unités correspondant à la proportion des besoins du Grand Montréal en matière de logement social et abordable.

Enfin, la Communauté organisera des ateliers autour des deux répertoires des bonnes pratiques que la commission du logement social a lancés en septembre 2012. Le premier de ces répertoires porte sur le rôle des municipalités dans le développement du logement social et abordable et le second, sur le soutien communautaire et l'aide à la personne en logement social et abordable.

ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN

La Communauté prévoit une somme de 25,5 M$ pour assurer le financement du déficit d'exploitation des équipements à caractère métropolitain identifiés dans l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (Planétarium, Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Cosmodôme).

Ce montant tient compte de la subvention annuelle du gouvernement du Québec selon l'*Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier* entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Cette entente, qui prendra fin en 2013, prévoit un montant de 13,3 M$ par année pour l'aide aux équipements à caractère métropolitain désignés sur le territoire de la Communauté. En plus de la subvention du gouvernement du Québec, les équipements à caractère métropolitain sont financés par une contribution des municipalités plafonnée à 12,2 M$.

Depuis 2001, la Communauté a versé plus de 300 M$ pour financer les équipements à caractère métropolitain.

OBSERVATOIRE GRAND MONTRÉAL

Dans le but d'offrir de l'information factuelle sur le développement du Grand Montréal et de ses 82 municipalités, la Communauté poursuivra, en 2013, le développement et la consolidation de l'Observatoire Grand Montréal. Cette section du site Internet de la Communauté permet aux partenaires et aux citoyens de la région de consulter des données et différents documents (bulletins et cahiers de recherche, présentations de conférences) portant sur la région et ses 82 municipalités.

En 2013, l'équipe de l'Observatoire poursuivra l'intégration et la mise à jour de nouvelles données dans le module des *Indicateurs métropolitains* et dans celui du *Positionnement nord-américain*, qui permet de comparer l'évolution du Grand Montréal par rapport à 35 autres grandes régions métropolitaines nord-américaines. De plus, la Communauté continuera la publication du *Perspective Grand Montréal*, une publication ayant pour objectif de dégager les tendances du développement de la région métropolitaine de Montréal.

Amorcés en 2010, les *midis-conférences de l'Observatoire Grand Montréal* se poursuivront en 2013. Ces événements sont organisés périodiquement dans le but de susciter la réflexion et de débattre des grands enjeux de planification et d'aménagement dans le Grand Montréal. Une section de l'Observatoire regroupe les différentes présentations, en format PDF, réalisées par les conférenciers dans le cadre des midis-conférences.

Enfin, l'Observatoire continuera l'intégration de tableaux de bord de suivi de la mise en œuvre des plans de la Communauté. Après la mise en ligne des tableaux de bord du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*, en 2008, du *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable*, en 2010, et du *Plan de développement économique*, en 2012, l'Observatoire intégrera, en 2013, celui du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD).

GÉOMATIQUE

La Communauté prévoit poursuivre la série de couvertures orthophotographiques biannuelles démarrée en 2005. Compte tenu de l'entrée en vigueur du PMAD, la couverture orthophotographique prévue au printemps prochain comportera un niveau de détails supérieur à celle de 2011 pour les secteurs urbanisés. Les résultats de ces travaux seront livrés aux municipalités et aux MRC avant la fin de l'année 2013.

Prévisions budgétaires 2013

Prévisions budgétaires 2013

Dépenses par objet pour l'exercice 2013

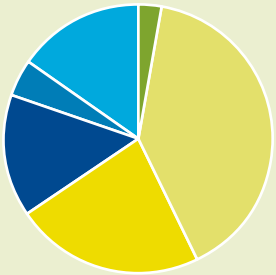

- Assainissement de l'atmosphère (2,8 %)
- Logement social (40,1 %)
- Équipements métropolitains (22,7 %)
- Promotion, prospection, concertation et Fonds de développement métropolitain (14,9 %)
- Service de la dette (4,4 %)
- Administration et services de la Communauté (15,1 %)

Quotes-parts provisoires pour l'exercice 2013

- Agglomération de Montréal (53,2 %)
- Laval (10,5 %)
- Agglomération de Longueuil (11 %)
- Couronne Nord (13,3 %)
- Couronne Sud (12 %)

Sources de financement pour l'exercice 2013

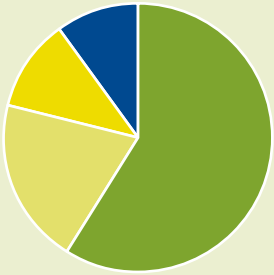

- Quotes-parts des municipalités (59 %)
- Transferts conditionnels (20 %)
- Autres revenus (11,1 %)
- Financement à long terme (10 %)

SOMMAIRE

Dépenses	Budget 2013	Budget 2012	Variation
	$	$	$
Dépenses des services			
Conseil et comité exécutif	1 265 600	1 261 600	4 000
Direction générale	1 141 300	1 122 300	19 000
Aménagement	1 589 700	2 321 600	(731 900)
Transport	1 291 400	0	1 291 400
Environnement	2 535 984	2 332 084	203 900
Développement économique	2 406 750	2 689 650	(282 900)
Politiques et interventions de développement	1 054 234	1 030 183	24 051
Secrétariat	692 000	670 800	21 200
Finances	2 725 300	2 053 300	672 000
Dépenses générales	2 267 566	2 386 566	(119 000)
Frais de financement	2 306 400	2 416 400	(110 000)
Interventions de développement			
Assainissement de l'air	3 150 000	3 225 000	(75 000)
Logement social (HLM-PSL)	20 991 000	17 791 000	3 200 000
Logement social (AccèsLogis)	24 000 000	24 000 000	0
Équipements à caractère métropolitain	25 500 000	25 500 000	0
Promotion, prospection et concertation	5 065 000	5 000 000	65 000
Protection et mise en valeur du territoire	11 620 000	100 000	11 520 000
Total des dépenses de fonctionnement	**109 602 234**	**93 900 483**	**15 701 751**
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme			
Remboursement de capital	2 628 000	2 518 000	110 000
Dépenses totales	**112 230 234**	**96 418 483**	**15 811 751**

Revenus	Budget 2013	Budget 2012	Variation
	$	$	$
Quotes-parts des municipalités	66 193 350	66 193 350	0
Transferts conditionnels			
Équipements métropolitains	13 300 000	13 300 000	0
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	3 300 000	3 300 000	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	5 810 000	0	5 810 000
	22 410 000	**16 600 000**	**5 810 000**
Autres revenus			
Revenus de placement	350 000	350 000	0
Affectation de surplus	8 891 884	7 900 133	991 751
Affectation Fonds du logement social	3 200 000	0	3 200 000
	12 441 884	**8 250 133**	**4 191 751**
Sous-total des revenus	**101 045 234**	**91 043 483**	**10 001 751**
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	**(11 185 000)**	**(5 375 000)**	**(5 810 000)**
Financement à long terme des activités financières - Logement	5 375 000	5 375 000	0
Financement à long terme des activités financières - Trame verte et bleue/Sentier cyclable	5 810 000	0	5 810 000
Revenus totaux	**112 230 234**	**96 418 483**	**15 811 751**

Surplus (déficit) de l'exercice	**0**	**0**	**0**

Répartition des quotes-parts provisoires 2013

Répartition des quotes-parts provisoires 2013

LA QUOTE-PART DES MUNICIPALITÉS

Selon le *Règlement numéro 2001-01 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal* et en vertu de l'article 177 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, les dépenses, à l'exception de celles relatives à un service faisant l'objet d'un tarif particulier ou de celles autrement régies, sont réparties entre les municipalités en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

Puisque tous les renseignements permettant d'établir les quotes-parts définitives ne sont pas disponibles lors de l'adoption du budget, des quotes-parts provisoires sont calculées à partir des données les plus récentes (2012). Les quotes-parts définitives sont calculées en fonction du potentiel fiscal, de la richesse foncière uniformisée et de la population de 2013, lorsque le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) les établit et les transmet à la Communauté. Un écart entre les quotes-parts provisoires et définitives est donc inévitable.

Pour l'exercice budgétaire 2013, la quote-part de la Communauté se divise en cinq répartitions.

Répartition 1

- Répartition des dépenses générales de la Communauté calculée en fonction du potentiel fiscal respectif de chacune des municipalités, comme prévu dans l'article 177 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.

Répartition 2 (Équipements Montréal) et Répartition 3 (Équipement Laval)

- Répartition relative aux équipements métropolitains prévus dans l'article 156 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.
- Selon le Règlement numéro 2001-01 de la Communauté, la municipalité hôte d'un équipement métropolitain assume 50 % du déficit de cet équipement, déduction faite de toutes les subventions de fonctionnement reçues du gouvernement du Québec par la Communauté.
- Le solde du déficit, financé par la quote-part (répartitions 2 et 3), est réparti entre les autres municipalités de la Communauté en fonction de leur potentiel fiscal respectif, soustraction faite du potentiel fiscal de la municipalité hôte.
- Cette contribution est plafonnée à 12,2 M$.
- Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19), toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération.

Répartition 4 (Fonds de développement métropolitain)

- Répartition selon le *Règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de la Communauté* (2004-24). Elle se divise en deux sections :
  - 50 % des contributions sont établies en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU);
  - 50 % des contributions sont établies en fonction de la croissance de la RFU.

Répartition 5

- Répartition relative aux cotisations corporatives calculées sur la base de la population des municipalités de la Communauté.

SOMMAIRE PAR SECTEUR

Secteurs de la CMM	Richesse foncière uniformisée 2012		Assiette de taxation non résidentielle ajustée 2012		Potentiel fiscal 2012		Population 2012 (décret 1287-2011)	
	%	$	%	$	%	$	%	Nb
Agglomération de Montréal	55,75	245 305 558 036	67,26	25 580 309 848	56,67	270 885 867 884	51,54	1 944 390
Laval	9,91	43 601 157 716	8,15	3 100 511 600	9,77	46 701 669 316	10,72	404 639
Agglomération de Longueuil	10,26	45 164 914 356	9,11	3 463 536 073	10,17	48 628 450 429	10,76	405 942
Couronne Nord	12,59	55 395 953 875	8,87	3 373 425 097	12,29	58 769 378 972	14,53	548 190
Couronne Sud	11,49	50 555 328 709	6,61	2 513 899 520	11,10	53 069 228 229	12,45	469 692
Total CMM	100,00	440 022 912 692	100,00	38 031 682 138	100,00	478 054 594 830	100,00	3 772 853

Secteurs de la CMM	Répartition 1		Répartition 2		Répartition 3		Répartition 4a		Répartition 4b		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$
Agglomération de Montréal	56,67	30 343 147	37,43	4 440 508	62,80	212 261	55,75	83 623	53,54	80 309	51,54	74 367
Laval	9,77	5 231 265	14,10	1 673 013	0,00	0	9,91	14 863	9,77	14 661	10,72	15 476
Agglomération de Longueuil	10,17	5 447 092	14,69	1 742 037	11,28	38 104	10,26	15 396	10,46	15 688	10,76	15 526
Couronne Nord	12,29	6 583 023	17,75	2 105 320	13,62	46 051	12,59	18 884	13,52	20 281	14,53	20 967
Couronne Sud	11,10	5 944 523	16,03	1 901 121	12,30	41 584	11,49	17 234	12,71	19 061	12,45	17 964
Total CMM	100,00	53 549 050	100,00	11 862 000	100,00	338 000	100,00	150 000	100,00	150 000	100,00	144 300

Secteurs de la CMM	Quotes-parts provisoires 2013		Quotes-parts définitives 2012		Écart
	%	$	%	$	$
Agglomération de Montréal	53,23	35 234 214	53,21	35 238 409	-4 195
Laval	10,50	6 949 279	10,50	6 949 105	174
Agglomération de Longueuil	10,99	7 273 844	11,00	7 273 448	396
Couronne Nord	13,28	8 794 525	13,35	8 792 935	1 590
Couronne Sud	12,00	7 941 488	11,94	7 939 453	2 035
Total CMM	100,00	66 193 350	100,00	66 193 350	0

DONNÉES 2012 DES MUNICIPALITÉS DE LA CMM

Municipalités	Richesse foncière uniformisée 2012		Potentiel fiscal		Population 2012 (décret 1287-2011)	
	%	$	%	$	%	Nb
Agglomération de Montréal	**55,75**	**245 305 558 036**	**56,67**	**270 885 867 884**	**51,54**	**1 944 390**
Baie-D'Urfé	0,26	1 164 650 877	0,28	1 326 518 944	0,10	3 882
Beaconsfield	0,74	3 258 775 075	0,69	3 282 949 151	0,53	20 046
Côte-Saint-Luc	0,94	4 128 911 171	0,88	4 199 484 331	0,88	33 140
Dollard-Des Ormeaux	1,28	5 643 301 397	1,22	5 854 578 118	1,33	50 154
Dorval	1,14	5 000 029 048	1,33	6 381 901 695	0,50	19 013
Hampstead	0,39	1 707 696 017	0,36	1 707 696 017	0,20	7 380
Kirkland	0,79	3 472 452 785	0,79	3 766 934 261	0,56	20 965
L'Île-Dorval	0,00	12 001 932	0,00	12 001 932	0,00	0
Montréal	45,31	199 370 861 716	46,13	220 517 353 252	45,11	1 701 782
Montréal-Est	0,25	1 119 031 377	0,32	1 520 683 246	0,10	3 928
Montréal-Ouest	0,20	881 632 314	0,19	894 699 444	0,14	5 321
Mont-Royal	1,20	5 284 588 988	1,21	5 783 433 781	0,53	19 950
Pointe-Claire	1,29	5 678 212 206	1,38	6 592 348 995	0,83	31 456
Sainte-Anne-de-Bellevue	0,22	947 915 515	0,23	1 076 220 575	0,14	5 363
Senneville	0,09	415 926 326	0,09	451 619 514	0,03	991
Westmount	1,64	7 219 571 292	1,57	7 517 444 628	0,56	21 019
Laval	**9,91**	**43 601 157 716**	**9,77**	**46 701 669 316**	**10,73**	**404 639**
Agglomération de Longueuil	**10,26**	**45 164 914 356**	**10,17**	**48 628 450 429**	**10,76**	**405 942**
Boucherville	1,52	6 677 306 537	1,56	7 458 302 804	1,10	41 502
Brossard	2,17	9 535 096 437	2,16	10 313 083 150	2,12	80 120
Longueuil	4,94	21 740 515 343	4,85	23 176 697 567	6,27	236 404
Saint-Bruno-de-Montarville	0,90	3 951 578 387	0,91	4 338 018 340	0,69	25 929
Saint-Lambert	0,74	3 260 417 652	0,70	3 342 348 568	0,58	21 987
Couronne Nord	**12,59**	**55 395 953 875**	**12,29**	**58 769 378 972**	**14,53**	**548 190**
Blainville	1,35	5 942 329 173	1,30	6 206 275 508	1,42	53 556
Boisbriand	0,66	2 886 965 412	0,67	3 209 513 762	0,71	26 690
Bois-des-Filion	0,20	892 477 926	0,20	943 643 643	0,25	9 511
Charlemagne	0,11	479 173 610	0,11	508 076 774	0,15	5 816
Deux-Montagnes	0,32	1 399 109 771	0,30	1 422 320 986	0,47	17 626
L'Assomption	0,41	1 792 617 227	0,39	1 873 456 846	0,53	19 875
Lorraine	0,27	1 186 294 356	0,25	1 192 532 189	0,25	9 510
Mascouche	0,96	4 243 912 649	0,93	4 466 390 292	1,09	41 213
Mirabel	1,07	4 692 377 925	1,07	5 122 889 623	1,10	41 473
Oka	0,12	545 702 054	0,12	565 409 342	0,13	5 086
Pointe-Calumet	0,10	444 538 376	0,09	452 359 092	0,19	7 051
Repentigny	1,80	7 923 634 290	1,74	8 315 671 526	2,17	81 793
Rosemère	0,52	2 304 171 931	0,53	2 545 196 212	0,38	14 194
Sainte-Anne-des-Plaines	0,25	1 109 524 891	0,25	1 191 129 746	0,37	13 785
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,32	1 415 188 259	0,30	1 444 865 101	0,40	15 015
Sainte-Thérèse	0,57	2 528 829 105	0,56	2 675 728 491	0,70	26 297
Saint-Eustache	0,98	4 315 516 457	0,98	4 674 150 808	1,16	43 809
Saint-Joseph-du-Lac	0,14	636 095 919	0,14	657 819 878	0,15	5 677
Saint-Sulpice	0,07	319 903 844	0,07	328 249 885	0,09	3 297
Terrebonne	2,35	10 337 590 700	2,30	10 973 699 268	2,83	106 916

Municipalités	Richesse foncière uniformisée 2012		Potentiel fiscal		Population 2012 (décret 1287-2011)	
	%	$	%	$	%	Nb
Couronne Sud	**11,49**	**50 555 328 709**	**11,10**	**53 069 228 229**	**12,45**	**469 692**
Beauharnois	0,23	1 002 924 239	0,22	1 055 999 348	0,33	12 331
Belœil	0,51	2 231 714 183	0,50	2 375 628 920	0,55	20 636
Calixa-Lavallée	0,02	70 132 400	0,01	71 152 342	0,01	524
Candiac	0,63	2 772 850 113	0,61	2 915 777 013	0,52	19 657
Carignan	0,26	1 160 291 704	0,25	1 175 594 714	0,22	8 112
Chambly	0,60	2 633 469 136	0,58	2 771 108 098	0,68	25 546
Châteauguay	0,91	3 985 932 481	0,88	4 216 039 737	1,23	46 264
Contrecœur	0,17	764 791 920	0,18	875 890 761	0,17	6 354
Delson	0,18	780 957 656	0,18	865 437 370	0,20	7 580
Hudson	0,22	979 047 677	0,21	997 409 414	0,13	4 923
L'Île-Cadieux	0,01	65 512 152	0,01	65 512 152	0,00	132
L'Île-Perrot	0,22	980 356 075	0,22	1 034 825 475	0,28	10 666
La Prairie	0,56	2 483 475 449	0,54	2 579 826 611	0,63	23 844
Léry	0,07	298 515 291	0,06	301 877 844	0,06	2 301
Les Cèdres	0,14	633 821 170	0,14	668 053 807	0,16	5 882
McMasterville	0,12	519 150 300	0,11	537 664 462	0,15	5 563
Mercier	0,25	1 098 608 923	0,24	1 133 447 920	0,31	11 568
Mont-Saint-Hilaire	0,55	2 407 845 801	0,52	2 486 623 720	0,46	17 543
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,27	1 190 366 337	0,25	1 208 544 691	0,28	10 528
Otterburn Park	0,18	794 678 291	0,17	799 991 907	0,23	8 513
Pincourt	0,32	1 391 101 531	0,30	1 433 554 045	0,37	13 806
Pointe-des-Cascades	0,02	108 194 000	0,02	109 728 794	0,03	1 216
Richelieu	0,12	520 936 570	0,11	549 045 620	0,14	5 391
Saint-Amable	0,20	881 695 506	0,19	901 193 550	0,28	10 719
Saint-Basile-le-Grand	0,37	1 626 906 647	0,35	1 676 709 760	0,44	16 654
Saint-Constant	0,52	2 268 700 118	0,49	2 364 027 845	0,66	24 982
Sainte-Catherine	0,34	1 506 122 870	0,33	1 581 042 787	0,45	16 876
Sainte-Julie	0,73	3 215 533 632	0,70	3 361 249 567	0,78	29 428
Saint-Isidore	0,07	294 810 880	0,06	307 580 925	0,07	2 635
Saint-Jean-Baptiste	0,08	335 078 122	0,07	352 793 686	0,08	3 111
Saint-Lazare	0,54	2 359 586 813	0,50	2 394 971 812	0,51	19 119
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,11	462 341 293	0,10	474 449 122	0,12	4 594
Saint-Mathieu	0,05	210 728 928	0,05	219 689 517	0,05	1 969
Saint-Mathieu-de-Belœil	0,10	418 539 286	0,10	461 803 197	0,07	2 542
Saint-Philippe	0,13	580 271 615	0,12	591 718 921	0,15	5 620
Terrasse-Vaudreuil	0,04	182 930 624	0,04	185 632 567	0,05	1 952
Varennes	0,56	2 470 350 096	0,56	2 679 815 688	0,55	20 915
Vaudreuil-Dorion	0,92	4 056 180 628	0,93	4 452 749 014	0,87	32 784
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,05	203 641 321	0,04	209 220 761	0,04	1 351
Verchères	0,14	607 236 931	0,13	625 844 745	0,15	5 561
Total CMM	100,00	440 022 912 692	100,00	478 054 594 830	100,00	3 772 853

QUOTES-PARTS PROVISOIRES

Municipalités	Quotes-parts provisoires 2013		Quotes-parts définitives 2012		Écart
	%	$	%	$	$
Agglomération de Montréal[1]	**53,23**	**35 234 214**	**53,21**	**35 238 409**	**-4 195**
Baie-D'Urfé[1]	0,30	198 058	0,30	198 111	-53
Beaconsfield[1]	0,74	490 579	0,74	490 694	-115
Côte-Saint-Luc[1]	0,95	627 391	0,96	627 821	-430
Dollard-Des Ormeaux[1]	1,32	875 384	1,33	875 597	-213
Dorval[1]	1,44	952 651	1,42	953 055	-404
Hampstead[1]	0,39	255 029	0,39	255 117	-88
Kirkland[1]	0,85	562 603	0,85	562 883	-280
L'Île-Dorval[1]	0,00	1 795	0,00	1 793	2
Montréal[1]	41,86	27 711 468	41,83	27 712 882	-1 414
Montréal-Est[1]	0,34	226 934	0,34	227 058	-124
Montréal-Ouest[1]	0,20	133 736	0,20	133 738	-2
Mont-Royal[1]	1,30	863 529	1,31	863 820	-291
Pointe-Claire[1]	1,49	984 502	1,49	984 920	-418
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	0,24	160 829	0,24	160 832	-3
Senneville[1]	0,10	67 388	0,10	67 426	-38
Westmount[1]	1,70	1 122 338	1,70	1 122 660	-322
Laval	**10,50**	**6 949 279**	**10,50**	**6 949 105**	**174**
Agglomération de Longueuil	**10,99**	**7 273 844**	**11,00**	**7 273 448**	**396**
Boucherville	1,68	1 114 406	1,67	1 114 637	-231
Brossard	2,33	1 542 851	2,34	1 542 473	378
Longueuil	5,24	3 468 718	5,26	3 468 291	427
Saint-Bruno-de-Montarville	0,98	648 242	0,99	648 379	-137
Saint-Lambert	0,75	499 627	0,74	499 668	-41
Couronne Nord	**13,28**	**8 794 525**	**13,35**	**8 792 935**	**1 590**
Blainville	1,40	928 577	1,43	928 408	169
Boisbriand	0,73	479 963	0,73	480 012	-49
Bois-des-Filion	0,21	141 181	0,22	141 193	-12
Charlemagne	0,11	76 078	0,12	76 060	18
Deux-Montagnes	0,32	212 915	0,33	212 936	-21
L'Assomption	0,42	280 586	0,42	280 439	147
Lorraine	0,27	178 299	0,28	178 332	-33
Mascouche	1,01	669 010	0,95	668 453	557
Mirabel	1,16	766 498	1,15	766 280	218
Oka	0,13	84 598	0,13	84 586	12
Pointe-Calumet	0,10	67 779	0,11	67 779	0
Repentigny	1,88	1 244 404	1,89	1 244 278	126
Rosemère	0,57	380 279	0,58	380 372	-93
Sainte-Anne-des-Plaines	0,27	178 219	0,27	178 271	-52
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,33	216 613	0,32	216 348	265
Sainte-Thérèse	0,60	400 240	0,63	400 313	-73
Saint-Eustache	1,06	699 345	1,06	699 301	44
Saint-Joseph-du-Lac	0,15	98 505	0,15	98 432	73
Saint-Sulpice	0,07	49 128	0,07	49 120	8
Terrebonne	2,48	1 642 310	2,53	1 642 023	287

Municipalités	Quotes-parts provisoires 2013		Quotes-parts définitives 2012		Écart
	%	$	%	$	$
Couronne Sud	**12,00**	**7 941 488**	**11,94**	**7 939 453**	**2 035**
Beauharnois	0,24	158 137	0,23	158 095	42
Belœil	0,54	355 614	0,52	355 436	178
Calixa-Lavallée	0,02	10 632	0,02	10 637	-5
Candiac	0,66	436 348	0,63	436 071	277
Carignan	0,27	175 846	0,26	175 794	52
Chambly	0,63	414 891	0,59	414 669	222
Châteauguay	0,95	631 078	0,95	631 022	56
Contrecœur	0,20	130 962	0,20	130 967	-5
Delson	0,20	129 394	0,20	129 434	-40
Hudson	0,23	148 959	0,23	149 022	-63
L'Île-Cadieux	0,01	9 788	0,02	9 785	3
L'Île-Perrot	0,23	154 870	0,23	154 858	12
La Prairie	0,58	386 089	0,60	385 993	96
Léry	0,07	45 142	0,07	45 143	-1
Les Cèdres	0,15	99 952	0,15	99 938	14
McMasterville	0,12	80 482	0,12	80 465	17
Mercier	0,26	169 766	0,25	169 659	107
Mont-Saint-Hilaire	0,56	372 090	0,57	371 897	193
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,27	180 762	0,27	180 771	-9
Otterburn Park	0,18	119 705	0,18	119 716	-11
Pincourt	0,32	214 664	0,32	214 543	121
Pointe-des-Cascades	0,02	16 441	0,02	16 429	12
Richelieu	0,12	82 173	0,13	82 157	16
Saint-Amable	0,20	135 078	0,20	134 965	113
Saint-Basile-le-Grand	0,38	250 906	0,38	250 889	17
Saint-Constant	0,53	353 866	0,55	353 806	60
Sainte-Catherine	0,36	236 688	0,36	236 636	52
Sainte-Julie	0,76	502 691	0,76	502 754	-63
Saint-Isidore	0,07	45 997	0,07	46 003	-6
Saint-Jean-Baptiste	0,08	52 771	0,08	52 772	-1
Saint-Lazare	0,54	358 364	0,54	358 240	124
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,11	70 984	0,11	70 985	-1
Saint-Mathieu	0,05	32 896	0,05	32 874	22
Saint-Mathieu-de-Belœil	0,10	69 076	0,10	69 040	36
Saint-Philippe	0,13	88 547	0,13	88 534	13
Terrasse-Vaudreuil	0,04	27 765	0,04	27 775	-10
Varennes	0,61	400 648	0,62	400 723	-75
Vaudreuil-Dorion	1,01	666 536	1,00	666 062	474
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,05	31 252	0,05	31 269	-17
Verchères	0,14	93 636	0,14	93 624	12
Total CMM	100,00	66 193 350	100,00	66 193 350	0

1. Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19), toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES

Municipalités	Répartition 1		Répartition 2		Répartition 3		Répartition 4a		Répartition 4b		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$
Agglomération de Montréal[1]	**56,67**	**30 343 147**	**37,43**	**4 440 508**	**62,80**	**212 261**	**55,75**	**83 623**	**53,54**	**80 309**	**51,54**	**74 367**
Baie-D'Urfé[1]	0,28	148 589	0,40	47 520	0,31	1 039	0,26	397	0,24	364	0,10	148
Beaconsfield[1]	0,69	367 738	0,99	117 606	0,76	2 572	0,74	1 111	0,52	785	0,53	767
Côte-Saint-Luc[1]	0,88	470 403	1,27	150 440	0,97	3 291	0,94	1 408	0,39	582	0,88	1 268
Dollard-Des Ormeaux[1]	1,22	655 798	1,77	209 731	1,36	4 588	1,28	1 924	0,95	1 426	1,33	1 918
Dorval[1]	1,33	714 866	1,93	228 622	1,48	5 001	1,14	1 704	1,15	1 732	0,50	727
Hampstead[1]	0,36	191 287	0,52	61 176	0,40	1 338	0,39	582	0,24	364	0,20	282
Kirkland[1]	0,79	421 951	1,14	134 944	0,87	2 952	0,79	1 184	0,51	769	0,56	802
L'Île-Dorval[1]	0,00	1 344	0,00	430	0,00	9	0,00	4	0,01	8	0,00	0
Montréal[1]	46,13	24 701 143	22,22	2 636 136	51,12	172 793	45,31	67 964	45,56	68 345	45,11	65 088
Montréal-Est[1]	0,32	170 339	0,46	54 476	0,35	1 192	0,25	381	0,26	396	0,10	150
Montréal-Ouest[1]	0,19	100 219	0,27	32 051	0,21	701	0,20	301	0,17	260	0,14	204
Mont-Royal[1]	1,21	647 828	1,75	207 182	1,34	4 532	1,20	1 801	0,95	1 422	0,53	763
Pointe-Claire[1]	1,38	738 439	1,99	236 160	1,53	5 166	1,29	1 936	1,07	1 598	0,83	1 203
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	0,23	120 552	0,33	38 554	0,25	843	0,22	323	0,23	351	0,14	205
Senneville[1]	0,09	50 588	0,14	16 179	0,10	354	0,09	142	0,06	87	0,03	38
Westmount[1]	1,57	842 063	2,27	269 301	1,74	5 891	1,64	2 461	1,21	1 819	0,56	804
Laval	**9,77**	**5 231 265**	**14,10**	**1 673 014**	**0,00**	**0**	**9,91**	**14 863**	**9,77**	**14 661**	**10,72**	**15 476**
Agglomération de Longueuil	**10,17**	**5 447 092**	**14,69**	**1 742 037**	**11,28**	**38 104**	**10,26**	**15 396**	**10,46**	**15 688**	**10,76**	**15 526**
Boucherville	1,56	835 438	2,25	267 182	1,73	5 844	1,52	2 276	1,39	2 079	1,10	1 587
Brossard	2,16	1 155 215	3,11	369 450	2,39	8 081	2,17	3 250	2,53	3 790	2,12	3 064
Longueuil	4,85	2 596 126	7,00	830 269	5,37	18 161	4,94	7 411	5,14	7 710	6,27	9 042
Saint-Bruno-de-Montarville	0,91	485 921	1,31	155 403	1,01	3 399	0,90	1 347	0,79	1 181	0,69	992
Saint-Lambert	0,70	374 392	1,01	119 734	0,77	2 619	0,74	1 111	0,62	930	0,58	841
Couronne Nord	**12,29**	**6 583 023**	**17,75**	**2 105 320**	**13,62**	**46 051**	**12,59**	**18 884**	**13,52**	**20 281**	**14,53**	**20 967**
Blainville	1,30	695 193	1,87	222 330	1,44	4 863	1,35	2 026	1,41	2 117	1,42	2 048
Boisbriand	0,67	359 512	0,97	114 976	0,74	2 515	0,66	984	0,64	955	0,71	1 021
Bois-des-Filion	0,20	105 702	0,28	33 805	0,22	739	0,20	304	0,18	267	0,25	364
Charlemagne	0,11	56 912	0,15	18 201	0,12	398	0,11	163	0,12	181	0,15	222
Deux-Montagnes	0,30	159 321	0,43	50 952	0,33	1 115	0,32	477	0,25	376	0,47	674
L'Assomption	0,39	209 854	0,57	67 114	0,43	1 468	0,41	611	0,52	778	0,53	760
Lorraine	0,25	133 581	0,36	42 721	0,28	934	0,27	404	0,20	295	0,25	364
Mascouche	0,93	500 301	1,35	160 001	1,04	3 500	0,96	1 447	1,46	2 186	1,09	1 576
Mirabel	1,07	573 838	1,55	183 519	1,19	4 014	1,07	1 600	1,29	1 941	1,01	1 586
Oka	0,12	63 334	0,17	20 255	0,13	443	0,12	186	0,12	185	0,14	195
Pointe-Calumet	0,09	50 671	0,14	16 205	0,10	354	0,10	152	0,08	127	0,19	270
Repentigny	1,74	931 476	2,51	297 896	1,93	6 516	1,80	2 701	1,79	2 687	2,17	3 128
Rosemère	0,53	285 099	0,77	91 178	0,59	1 994	0,52	785	0,45	679	0,38	543
Sainte-Anne-des-Plaines	0,25	133 424	0,36	42 670	0,28	933	0,25	378	0,19	286	0,37	527
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,30	161 846	0,44	51 760	0,33	1 132	0,32	482	0,55	818	0,40	574
Sainte-Thérèse	0,56	299 720	0,81	95 854	0,62	2 097	0,57	862	0,47	701	0,70	1 006
Saint-Eustache	0,98	523 573	1,41	167 444	1,08	3 663	0,98	1 471	1,01	1 519	1,16	1 676
Saint-Joseph-du-Lac	0,14	73 685	0,20	23 565	0,15	515	0,14	217	0,20	304	0,15	217
Saint-Sulpice	0,07	36 769	0,10	11 759	0,08	257	0,07	109	0,07	108	0,09	126
Terrebonne	2,30	1 229 214	3,31	393 115	2,54	8 599	2,35	3 524	2,51	3 769	2,83	4 089

Municipalités	Répartition 1		Répartition 2		Répartition 3		Répartition 4a		Répartition 4b		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$
Couronne Sud	**11,10**	**5 944 523**	**16,03**	**1 901 121**	**12,30**	**41 584**	**11,49**	**17 234**	**12,71**	**19 061**	**12,45**	**17 964**
Beauharnois	0,22	118 287	0,32	37 830	0,24	827	0,23	342	0,25	379	0,33	472
Belœil	0,50	266 105	0,72	85 103	0,55	1 861	0,51	761	0,66	994	0,55	789
Calixa-Lavallée	0,01	7 970	0,02	2 549	0,02	56	0,02	24	0,01	14	0,01	20
Candiac	0,61	326 609	0,88	104 453	0,68	2 285	0,63	945	0,87	1 304	0,52	752
Carignan	0,25	131 684	0,36	42 114	0,27	921	0,26	396	0,28	421	0,22	310
Chambly	0,58	310 404	0,84	99 271	0,64	2 171	0,60	898	0,78	1 170	0,68	977
Châteauguay	0,88	472 258	1,27	151 033	0,98	3 304	0,91	1 359	0,90	1 356	1,23	1 769
Contrecœur	0,18	98 112	0,26	31 377	0,20	686	0,17	261	0,19	282	0,17	243
Delson	0,18	96 942	0,26	31 003	0,20	678	0,18	266	0,14	215	0,20	290
Hudson	0,21	111 724	0,30	35 731	0,23	782	0,22	334	0,13	200	0,13	188
L'Île-Cadieux	0,01	7 338	0,02	2 347	0,02	51	0,01	22	0,02	24	0,00	5
L'Île-Perrot	0,22	115 915	0,31	37 071	0,24	811	0,22	334	0,22	330	0,28	408
La Prairie	0,54	288 978	0,78	92 418	0,60	2 022	0,56	847	0,61	913	0,63	912
Léry	0,06	33 815	0,09	10 814	0,07	237	0,07	102	0,06	87	0,06	88
Les Cèdres	0,14	74 832	0,20	23 932	0,15	523	0,14	216	0,15	224	0,16	225
McMasterville	0,11	60 226	0,16	19 261	0,12	421	0,12	177	0,12	184	0,15	213
Mercier	0,24	126 963	0,34	40 604	0,26	888	0,25	375	0,33	494	0,31	442
Mont-Saint-Hilaire	0,52	278 538	0,75	89 079	0,58	1 948	0,55	821	0,69	1 033	0,46	671
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,25	135 375	0,36	43 294	0,28	947	0,27	406	0,23	338	0,28	403
Otterburn Park	0,17	89 611	0,24	28 658	0,19	627	0,18	271	0,14	213	0,23	326
Pincourt	0,30	160 579	0,43	51 355	0,33	1 123	0,32	474	0,40	605	0,37	528
Pointe-des-Cascades	0,02	12 291	0,03	3 931	0,03	86	0,02	37	0,03	50	0,03	47
Richelieu	0,11	61 501	0,17	19 669	0,13	430	0,12	178	0,13	190	0,14	206
Saint-Amable	0,19	100 947	0,27	32 284	0,21	706	0,20	301	0,29	431	0,28	410
Saint-Basile-le-Grand	0,35	187 816	0,51	60 065	0,39	1 314	0,37	555	0,35	519	0,44	637
Saint-Constant	0,49	264 805	0,71	84 688	0,55	1 852	0,52	773	0,53	791	0,66	955
Sainte-Catherine	0,33	177 100	0,48	56 638	0,37	1 239	0,34	513	0,37	553	0,45	645
Sainte-Julie	0,70	376 509	1,02	120 411	0,78	2 634	0,73	1 096	0,61	916	0,78	1 126
Saint-Isidore	0,06	34 454	0,09	11 019	0,07	241	0,07	100	0,05	82	0,07	101
Saint-Jean-Baptiste	0,07	39 518	0,11	12 638	0,08	276	0,08	114	0,07	105	0,08	119
Saint-Lazare	0,50	268 272	0,72	85 796	0,56	1 877	0,54	804	0,59	884	0,51	731
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,10	53 145	0,14	16 996	0,11	372	0,11	158	0,09	137	0,12	176
Saint-Mathieu	0,05	24 608	0,07	7 870	0,05	172	0,05	72	0,07	98	0,05	75
Saint-Mathieu-de-Belœil	0,10	51 729	0,14	16 543	0,11	362	0,10	143	0,13	202	0,07	97
Saint-Philippe	0,12	66 281	0,18	21 197	0,14	464	0,13	198	0,13	193	0,15	215
Terrasse-Vaudreuil	0,04	20 794	0,06	6 650	0,04	145	0,04	62	0,03	39	0,05	75
Varennes	0,56	300 178	0,81	96 000	0,62	2 100	0,56	842	0,49	728	0,55	800
Vaudreuil-Dorion	0,93	498 772	1,34	159 513	1,03	3 489	0,92	1 383	1,42	2 125	0,87	1 254
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,04	23 436	0,06	7 495	0,05	164	0,05	69	0,02	36	0,04	52
Verchères	0,13	70 104	0,19	22 420	0,15	490	0,14	207	0,13	202	0,15	213
Total CMM	100,00	53 549 050	100,00	11 862 000	100,00	338 000	100,00	150 000	100,00	150 000	100,00	144 300

1. Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19), toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET

Municipalités	Conseil et comité exécutif	Administration de la Communauté						Service de la dette
		Administration générale	Développement économique	Aménagement	Transport	Environnement	Politiques et interventions de développement	
	$	$	$	$	$	$	$	$
Agglomération de Montréal[1]	**445 703**	**683 806**	**847 579**	**559 841**	**454 789**	**893 091**	**371 267**	**2 537 423**
Baie-D'Urfé[1]	2 183	3 349	4 151	2 742	2 227	4 373	1 818	12 426
Beaconsfield[1]	5 402	8 287	10 272	6 785	5 512	10 824	4 500	30 752
Côte-Saint-Luc[1]	6 910	10 601	13 140	8 679	7 050	13 845	5 756	39 337
Dollard-Des Ormeaux[1]	9 633	14 779	18 318	12 100	9 829	19 302	8 024	54 841
Dorval[1]	10 500	16 110	19 968	13 189	10 715	21 041	8 747	59 780
Hampstead[1]	2 810	4 311	5 343	3 529	2 867	5 630	2 341	15 996
Kirkland[1]	6 198	9 509	11 786	7 785	6 324	12 419	5 163	35 285
L'Île-Dorval[1]	20	30	38	25	20	40	16	112
Montréal[1]	362 829	556 659	689 980	455 744	370 226	727 030	302 234	2 065 615
Montréal-Est[1]	2 502	3 839	4 758	3 143	2 553	5 014	2 084	14 244
Montréal-Ouest[1]	1 472	2 259	2 799	1 849	1 502	2 950	1 226	8 381
Mont-Royal[1]	9 516	14 599	18 096	11 953	9 710	19 068	7 927	54 174
Pointe-Claire[1]	10 847	16 641	20 627	13 624	11 068	21 735	9 035	61 751
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	1 771	2 717	3 367	2 224	1 807	3 548	1 475	10 081
Senneville[1]	743	1 140	1 413	933	758	1 489	619	4 230
Westmount[1]	12 369	18 977	23 521	15 536	12 621	24 784	10 303	70 417
Laval	**76 841**	**117 891**	**146 126**	**96 518**	**78 407**	**153 972**	**64 008**	**437 461**
Agglomération de Longueuil	**80 011**	**122 754**	**152 154**	**100 501**	**81 642**	**160 325**	**66 649**	**455 509**
Boucherville	12 272	18 827	23 336	15 414	12 522	24 589	10 222	69 863
Brossard	16 969	26 034	32 269	21 314	17 315	34 002	14 135	96 604
Longueuil	38 134	58 506	72 518	47 899	38 911	76 412	31 765	217 099
Saint-Bruno-de-Montarville	7 138	10 951	13 573	8 965	7 283	14 302	5 946	40 635
Saint-Lambert	5 499	8 437	10 458	6 908	5 611	11 019	4 581	31 308
Couronne Nord	**96 696**	**148 353**	**183 884**	**121 459**	**98 668**	**193 758**	**80 547**	**550 500**
Blainville	10 212	15 667	19 419	12 827	10 420	20 462	8 506	58 135
Boisbriand	5 281	8 102	10 042	6 633	5 388	10 582	4 399	30 064
Bois-des-Filion	1 553	2 382	2 953	1 950	1 584	3 111	1 293	8 839
Charlemagne	836	1 283	1 590	1 050	853	1 675	696	4 759
Deux-Montagnes	2 340	3 590	4 450	2 940	2 388	4 689	1 949	13 323
L'Assomption	3 082	4 729	5 862	3 872	3 145	6 177	2 568	17 549
Lorraine	1 962	3 010	3 731	2 465	2 002	3 932	1 634	11 171
Mascouche	7 349	11 275	13 975	9 231	7 499	14 725	6 121	41 837
Mirabel	8 429	12 932	16 029	10 587	8 601	16 890	7 021	47 987
Oka	930	1 427	1 769	1 169	949	1 864	775	5 296
Pointe-Calumet	744	1 142	1 415	935	759	1 491	620	4 237
Repentigny	13 682	20 992	26 019	17 186	13 961	27 416	11 397	77 894
Rosemère	4 188	6 425	7 964	5 260	4 273	8 391	3 488	23 841
Sainte-Anne-des-Plaines	1 960	3 007	3 727	2 462	2 000	3 927	1 633	11 157
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 377	3 647	4 521	2 986	2 426	4 764	1 980	13 534
Sainte-Thérèse	4 403	6 754	8 372	5 530	4 492	8 822	3 667	25 064
Saint-Eustache	7 691	11 799	14 625	9 660	7 847	15 410	6 406	43 783
Saint-Joseph-du-Lac	1 082	1 661	2 058	1 360	1 104	2 169	902	6 162
Saint-Sulpice	540	829	1 027	678	551	1 082	450	3 075
Terrebonne	18 056	27 701	34 336	22 679	18 424	36 180	15 040	102 792

Municipalités	Conseil et comité exécutif	Administration de la Communauté						Service de la dette
		Administration générale	Développement économique	Aménagement	Transport	Environnement	Politiques et interventions de développement	
	$	$	$	$	$	$	$	$
Couronne Sud	**87 318**	**133 964**	**166 049**	**109 678**	**89 098**	**174 965**	**72 735**	**497 106**
Beauharnois	1 737	2 666	3 304	2 182	1 773	3 482	1 447	9 892
Belœil	3 909	5 997	7 433	4 910	3 988	7 832	3 256	22 253
Calixa-Lavallée	117	180	223	147	119	235	98	666
Candiac	4 797	7 360	9 123	6 026	4 895	9 613	3 996	27 312
Carignan	1 934	2 968	3 678	2 430	1 974	3 876	1 611	11 012
Chambly	4 559	6 995	8 671	5 727	4 652	9 136	3 798	25 957
Châteauguay	6 937	10 643	13 192	8 713	7 078	13 900	5 778	39 492
Contrecœur	1 441	2 211	2 741	1 810	1 471	2 888	1 200	8 205
Delson	1 424	2 185	2 708	1 789	1 453	2 853	1 186	8 107
Hudson	1 641	2 518	3 121	2 061	1 675	3 288	1 367	9 343
L'Île-Cadieux	108	165	205	135	110	216	90	614
L'Île-Perrot	1 703	2 612	3 238	2 139	1 737	3 412	1 418	9 693
La Prairie	4 245	6 512	8 072	5 332	4 331	8 506	3 536	24 166
Léry	497	762	945	624	507	995	414	2 828
Les Cèdres	1 099	1 686	2 090	1 381	1 122	2 203	916	6 258
McMasterville	885	1 357	1 682	1 111	903	1 773	737	5 036
Mercier	1 865	2 861	3 546	2 343	1 903	3 737	1 553	10 617
Mont-Saint-Hilaire	4 091	6 277	7 780	5 139	4 175	8 198	3 408	23 293
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1 988	3 051	3 781	2 498	2 029	3 984	1 656	11 321
Otterburn Park	1 316	2 019	2 503	1 653	1 343	2 638	1 096	7 494
Pincourt	2 359	3 619	4 485	2 963	2 407	4 726	1 965	13 428
Pointe-des-Cascades	181	277	343	227	184	362	150	1 028
Richelieu	903	1 386	1 718	1 135	922	1 810	753	5 143
Saint-Amable	1 483	2 275	2 820	1 862	1 513	2 971	1 235	8 442
Saint-Basile-le-Grand	2 759	4 233	5 246	3 465	2 815	5 528	2 298	15 706
Saint-Constant	3 890	5 968	7 397	4 886	3 969	7 794	3 240	22 144
Sainte-Catherine	2 601	3 991	4 947	3 268	2 654	5 213	2 167	14 810
Sainte-Julie	5 530	8 485	10 517	6 947	5 643	11 082	4 607	31 485
Saint-Isidore	506	776	962	636	516	1 014	422	2 881
Saint-Jean-Baptiste	580	891	1 104	729	592	1 163	484	3 305
Saint-Lazare	3 941	6 046	7 494	4 950	4 021	7 896	3 282	22 434
Saint-Mathias-sur-Richelieu	781	1 198	1 485	981	797	1 564	650	4 444
Saint-Mathieu	361	555	687	454	369	724	301	2 058
Saint-Mathieu-de-Belœil	760	1 166	1 445	954	775	1 523	633	4 326
Saint-Philippe	974	1 494	1 851	1 223	993	1 951	811	5 543
Terrasse-Vaudreuil	305	469	581	384	312	612	254	1 739
Varennes	4 409	6 765	8 385	5 538	4 499	8 835	3 673	25 102
Vaudreuil-Dorion	7 326	11 240	13 932	9 203	7 476	14 680	6 103	41 709
Vaudreuil-sur-le-Lac	344	528	655	432	351	690	287	1 960
Verchères	1 030	1 580	1 958	1 293	1 051	2 063	858	5 862
Total CMM	786 569	1 206 769	1 495 793	987 997	802 604	1 576 112	655 206	4 478 000

1. Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19), toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET (SUITE)

Municipalités	Interventions de développement						
	Logement social	Équipements Montréal	Équipement Laval	Fonds de développement métropolitain	Montréal International	Fonds de compétitivité	Cotisations corporatives
	$	$	$	$	$	$	$
Agglomération de Montréal[1]	**20 679 604**	**4 440 508**	**212 261**	**163 931**	**1 850 087**	**1 019 956**	**74 367**
Baie-D'Urfé[1]	101 267	47 520	1 039	761	9 060	4 995	148
Beaconsfield[1]	250 622	117 606	2 572	1 896	22 422	12 361	767
Côte-Saint-Luc[1]	320 591	150 440	3 291	1 990	28 681	15 812	1 268
Dollard-Des Ormeaux[1]	446 942	209 731	4 588	3 350	39 985	22 044	1 918
Dorval[1]	487 199	228 622	5 001	3 436	43 587	24 030	727
Hampstead[1]	130 367	61 176	1 338	946	11 663	6 430	282
Kirkland[1]	287 570	134 944	2 952	1 953	25 727	14 183	802
L'Île-Dorval[1]	916	430	9	12	82	45	0
Montréal[1]	16 834 439	2 636 136	172 793	136 309	1 506 081	830 305	65 088
Montréal-Est[1]	116 090	54 476	1 192	778	10 386	5 726	150
Montréal-Ouest[1]	68 302	32 051	701	561	6 111	3 369	204
Mont-Royal[1]	441 511	207 182	4 532	3 223	39 499	21 776	763
Pointe-Claire[1]	503 264	236 160	5 166	3 534	45 024	24 822	1 203
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	82 159	38 554	843	674	7 350	4 052	205
Senneville[1]	34 477	16 179	354	229	3 084	1 700	38
Westmount[1]	573 887	269 301	5 891	4 281	51 342	28 305	804
Laval	**3 565 236**	**1 673 013**	**0**	**29 524**	**318 961**	**175 844**	**15 476**
Agglomération de Longueuil	**3 712 328**	**1 742 037**	**38 104**	**31 085**	**332 121**	**183 099**	**15 526**
Boucherville	569 372	267 182	5 844	4 355	50 938	28 082	1 587
Brossard	787 308	369 450	8 081	7 040	70 436	38 831	3 064
Longueuil	1 769 324	830 269	18 161	15 121	158 291	87 266	9 042
Saint-Bruno-de-Montarville	331 167	155 403	3 399	2 528	29 628	16 334	992
Saint-Lambert	255 157	119 734	2 619	2 041	22 827	12 585	841
Couronne Nord	**4 486 493**	**2 105 320**	**46 051**	**39 165**	**401 381**	**221 282**	**20 967**
Blainville	473 791	222 330	4 863	4 143	42 387	23 368	2 048
Boisbriand	245 016	114 976	2 515	1 940	21 920	12 085	1 021
Bois-des-Filion	72 038	33 805	739	571	6 445	3 553	364
Charlemagne	38 787	18 201	398	345	3 470	1 913	222
Deux-Montagnes	108 581	50 952	1 115	853	9 714	5 355	674
L'Assomption	143 021	67 114	1 468	1 390	12 795	7 054	760
Lorraine	91 039	42 721	934	700	8 145	4 490	364
Mascouche	340 967	160 001	3 500	3 632	30 504	16 817	1 576
Mirabel	391 085	183 519	4 014	3 540	34 988	19 289	1 586
Oka	43 164	20 255	443	371	3 862	2 129	195
Pointe-Calumet	34 533	16 205	354	279	3 090	1 703	270
Repentigny	634 824	297 896	6 516	5 388	56 794	31 311	3 128
Rosemère	194 302	91 178	1 994	1 465	17 383	9 583	543
Sainte-Anne-des-Plaines	90 932	42 670	933	664	8 135	4 485	527
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	110 302	51 760	1 132	1 301	9 868	5 440	574
Sainte-Thérèse	204 267	95 854	2 097	1 564	18 275	10 075	1 006
Saint-Eustache	356 828	167 444	3 663	2 990	31 923	17 599	1 676
Saint-Joseph-du-Lac	50 218	23 565	515	521	4 493	2 477	217
Saint-Sulpice	25 059	11 759	257	217	2 242	1 236	126
Terrebonne	837 739	393 115	8 599	7 293	74 948	41 319	4 089

Municipalités	Interventions de développement						
	Logement social	Équipements Montréal	Équipement Laval	Fonds de développement métropolitain	Montréal International	Fonds de compétitivité	Cotisations corporatives
	$	$	$	$	$	$	$
Couronne Sud	**4 051 340**	**1 901 121**	**41 584**	**36 295**	**362 450**	**199 819**	**17 964**
Beauharnois	80 616	37 830	827	721	7 212	3 976	472
Belœil	181 357	85 103	1 861	1 755	16 225	8 945	789
Calixa-Lavallée	5 432	2 549	56	37	486	268	20
Candiac	222 592	104 453	2 285	2 249	19 914	10 979	752
Carignan	89 746	42 114	921	817	8 029	4 426	310
Chambly	211 548	99 271	2 171	2 068	18 926	10 434	977
Châteauguay	321 855	151 033	3 304	2 715	28 795	15 874	1 769
Contrecœur	66 866	31 377	686	543	5 982	3 298	243
Delson	66 068	31 003	678	481	5 911	3 259	290
Hudson	76 143	35 731	782	534	6 812	3 756	188
L'Île-Cadieux	5 001	2 347	51	47	447	247	5
L'Île-Perrot	78 999	37 071	811	664	7 068	3 896	408
La Prairie	196 946	92 418	2 022	1 759	17 620	9 714	912
Léry	23 046	10 814	237	189	2 062	1 137	88
Les Cèdres	51 000	23 932	523	440	4 563	2 515	225
McMasterville	41 046	19 261	421	361	3 672	2 024	213
Mercier	86 528	40 604	888	869	7 741	4 268	442
Mont-Saint-Hilaire	189 830	89 079	1 948	1 854	16 983	9 363	671
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	92 261	43 294	947	743	8 254	4 550	403
Otterburn Park	61 072	28 658	627	484	5 464	3 012	326
Pincourt	109 438	51 355	1 123	1 079	9 791	5 398	528
Pointe-des-Cascades	8 377	3 931	86	87	749	413	47
Richelieu	41 915	19 669	430	367	3 750	2 067	206
Saint-Amable	68 798	32 284	706	731	6 155	3 393	410
Saint-Basile-le-Grand	128 001	60 065	1 314	1 074	11 452	6 313	637
Saint-Constant	180 471	84 688	1 852	1 565	16 146	8 901	955
Sainte-Catherine	120 698	56 638	1 239	1 066	10 798	5 953	645
Sainte-Julie	256 600	120 411	2 634	2 012	22 957	12 656	1 126
Saint-Isidore	23 481	11 019	241	183	2 101	1 158	101
Saint-Jean-Baptiste	26 933	12 638	276	220	2 409	1 328	119
Saint-Lazare	182 834	85 796	1 877	1 688	16 357	9 018	731
Saint-Mathias-sur-Richelieu	36 220	16 996	372	295	3 240	1 786	176
Saint-Mathieu	16 771	7 870	172	170	1 500	827	75
Saint-Mathieu-de-Belœil	35 254	16 543	362	345	3 154	1 739	97
Saint-Philippe	45 172	21 197	464	390	4 041	2 228	215
Terrasse-Vaudreuil	14 171	6 650	145	102	1 268	699	75
Varennes	204 579	96 000	2 100	1 570	18 303	10 090	800
Vaudreuil-Dorion	339 926	159 513	3 489	3 508	30 411	16 766	1 254
Vaudreuil-sur-le-Lac	15 972	7 495	164	105	1 429	788	52
Verchères	47 777	22 420	490	409	4 274	2 356	213
Total CMM	36 495 000	11 862 000	338 000	300 000	3 265 000	1 800 000	144 300

1. Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19), toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

CONTRIBUTIONS PROVISOIRES FACTURÉES AUX MUNICIPALITÉS LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL SUITE À LA *LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES CONCERNANT MONTRÉAL* (L.Q. 2008, C.19)

Municipalités	Répartition 1	Répartition 2 (Équipements Montréal)	Répartition 3 (Équipement Laval)	Répartition 4a (RFU)	Répartition 4b (Croissance RFU)	Cotisations corporatives	Facturation 2013
	$	$	$	$	$	$	$
Agglomération de Montréal	**30 343 147**	**4 440 508**	**212 261**	**83 623**	**80 309**	**74 367**	**35 234 214**
Baie-D'Urfé	148 589		1 039	397	364	148	150 538
Beaconsfield	367 738		2 572	1 111	785	767	372 973
Côte-Saint-Luc	470 403		3 291	1 408	582	1 268	476 951
Dollard-Des Ormeaux	655 798		4 588	1 924	1 426	1 918	665 653
Dorval	714 866		5 001	1 704	1 732	727	724 029
Hampstead	191 287		1 338	582	364	282	193 853
Kirkland	421 951		2 952	1 184	769	802	427 658
L'Île-Dorval	1 344		9	4	8	0	1 365
Montréal	24 701 143	4 440 508	172 793	67 964	68 345	65 088	29 515 840
Montréal-Est	170 339		1 192	381	396	150	172 458
Montréal-Ouest	100 219		701	301	260	204	101 685
Mont-Royal	647 828		4 532	1 801	1 422	763	656 346
Pointe-Claire	738 439		5 166	1 936	1 598	1 203	748 341
Sainte-Anne-de-Bellevue	120 552		843	323	351	205	122 275
Senneville	50 588		354	142	87	38	51 209
Westmount	842 063		5 891	2 461	1 819	804	853 038

Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19), toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération.

Bilan économique métropolitain de 2012

Bilan économique métropolitain de 2012[1]

SOMMAIRE

L'économie reprend le terrain perdu à la fin de 2011

Après un recul abrupt pendant la deuxième moitié de 2011, l'économie reprend le terrain perdu pendant la première moitié de 2012. La désindustrialisation de la métropole, qui s'était accentuée à la suite de l'appréciation du dollar canadien, et la faiblesse concomitante des services aux entreprises, ralentissent. L'investissement tant public que privé soutient l'activité économique. Les tours de condos et de bureaux et les deux mégahôpitaux propulsent la construction tandis que se poursuit la réfection des infrastructures publiques. L'expansion canadienne et la reprise lente de l'économie américaine offrent également un appui modeste. Par contre, les consommateurs, qui étaient le principal soutien de la croissance au cours des années 2000, donnent des signes d'essoufflement : la confiance et les achats plafonnent.

Trois secteurs dans lesquels Montréal se spécialise, soit l'aéronautique, les technologies de l'information et des communications et l'enseignement postsecondaire, sont en expansion. L'aéronautique est stimulée par les commandes historiques d'avions d'affaires signées ces deux dernières années, les TIC par la croissance accélérée du créneau des jeux vidéo, l'enseignement postsecondaire par la croissance de la population de 20 à 24 ans et l'expansion de l'Université de Sherbrooke à Longueuil.

Dans son ensemble, après avoir fait du surplace en 2011, l'emploi devrait augmenter de 1,1 % en 2012. Selon le Conference Board du Canada, le produit intérieur brut réel de la région métropolitaine devrait croître de 1,2 % en 2012.

Produit intérieur brut (aux prix de base)
Variation en dollars constants, %

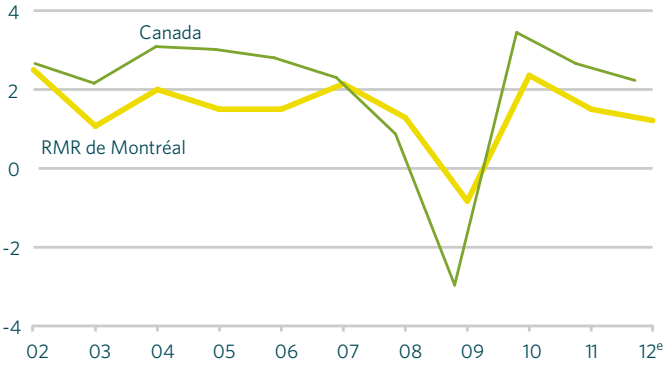

e : estimation
Sources : Conference Board du Canada et Statistique Canada

Emploi
Indice, 2001=100

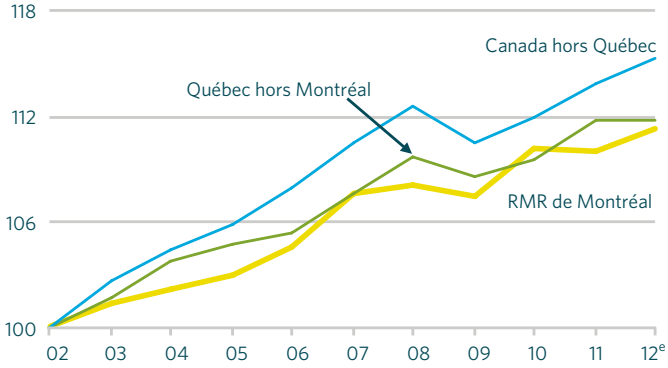

e : estimation
Source : Statistique Canada

1. Données de 2012 estimées le 15 octobre 2012.

Indicateurs économiques annuels de la RMR de Montréal

	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012e
Population	000	3 571,3	3 601,4	3 629,6	3 655,8	3 685,1	3 722,5	3 764,8	3 817,8	3 869,8	3 908,7	3 951,0
Migration nette	000	27,9	20,9	18,9	16,2	16,8	20,1	23,4	32,8	32,1	29,9	26,0
Internationale et interprovinciale	000	29,0	26,7	29,7	25,5	25,4	26,6	30,0	37,5	39,9	37,7	33,0
Intraprovinciale	000	-1,1	-5,8	-10,9	-9,3	-8,5	-6,5	-6,6	-4,7	-7,8	-7,8	-7,0
Marché du travail	Moyenne											
Population active	000	1 941,4	1 989,0	1 985,6	2 000,6	2 024,8	2 052,4	2 070,2	2 097,4	2 138,9	2 129,4	2 154,2
Emploi	000	1 774,2	1 799,4	1 814,3	1 826,8	1 854,6	1 908,5	1 917,2	1 905,4	1 954,2	1 952,5	1 973,5
Taux d'emploi	%	61,6	61,8	61,7	61,5	61,6	62,6	62,0	60,7	61,4	60,6	60,6
Taux de chômage	%	8,6	9,5	8,6	8,7	8,4	7,0	7,4	9,2	8,6	8,3	8,4
Assurance-chômage (1)	000	58,5	60,4	58,4	53,7	53,2	49,7	46,0	62,8	60,9	50,4	46,2
Aide sociale (2,e)	000	88,5	86,1	83,4	79,1	76,7	76,6	75,9	78,6	78,7	76,1	71,7
Emploi sectoriel	Moyenne											
Primaire et services publics	000	26	25	21	23	27	30	24	24	23	26	17
Construction	000	70	73	71	82	80	89	100	88	100	95	106
Fabrication	000	317	290	300	289	271	246	244	252	238	226	230
Biens non durables		151	153	152	146	126	120	118	121	120	112	110
Biens durables		167	137	148	142	145	126	126	130	119	114	120
Commerce de gros	000	71	83	92	87	87	104	92	98	90	96	95
Commerce de détail	000	222	237	228	234	233	239	229	220	241	237	229
Transport et entreposage	000	83	93	96	83	89	92	98	93	88	99	94
Finance, assurances, imm. et location	000	114	119	126	118	129	135	133	126	141	123	126
Serv. professionnels, scient. et techn.	000	136	137	148	149	157	170	174	180	196	193	189
Gestion et soutien à la gestion	000	73	64	61	74	83	81	75	77	78	74	79
Enseignement	000	121	126	118	130	131	136	133	135	132	148	161
Santé et assistance sociale	000	193	200	208	203	222	212	224	225	238	240	240
Information, culture et loisirs	000	101	97	100	105	101	106	112	110	113	109	127
Hébergement et restauration	000	87	100	92	98	96	109	116	109	113	121	115
Autres services	000	73	77	78	76	72	82	83	85	80	81	81
Administration publique	000	86	78	76	76	79	79	82	84	84	84	81
Immobilisations	Total											
RMR de Montréal	M$	19 761	18 713	23 915	23 408	23 704	25 696	26 848	24 755	24 731	27 974	29 230
• Construction		11 021	11 534	14 571	14 232	14 267	15 842	17 170	16 203	16 784	18 654	19 845
Machines et équipement		8 740	7 180	9 345	9 176	9 438	9 855	9 678	8 552	7 946	9 319	9 385
• Privées		15 630	14 285	19 087	18 611	19 094	20 182	20 181	17 351	18 011	20 055	20 831
Publiques		4 131	4 428	4 828	4 797	4 610	5 514	6 667	7 404	6 719	7 919	8 399
• Manufacturier et construction		2 622	2 280	2 265	2 372	2 282	2 175	2 365	2 005	1 953	2 329	2 481
Services		9 819	8 495	11 408	11 713	12 103	13 554	14 008	13 579	12 057	14 072	14 463
Grande région de Montréal (3)	M$	25 024	26 247	30 273	29 575	30 471	32 369	33 740	31 856	32 687	36 312	37 650

Indicateurs économiques annuels de la RMR de Montréal (suite)

	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012e
Construction	Total											
Logements mis en chantier	Nombre	20 554	24 321	28 673	25 317	22 813	23 233	21 927	19 251	22 001	22 719	21 400
Propriété absolue		11 600	11 702	12 177	9 872	9 224	9 949	8 953	7 652	8 600	7 223	6 600
Copropriété		5 687	7 893	10 053	8 758	8 050	7 361	8 280	7 657	10 457	12 681	12 500
Locatif et autres		3 267	4 726	6 443	6 687	5 539	5 923	4 694	3 942	2 944	2 815	2 300
Permis de construction	M$ 2002	4 604	5 146	5 762	5 153	5 130	5 334	4 947	4 368	4 884	5 655	5 210
Résidentiel		2 731	3 366	4 023	3 611	3 358	3 331	3 285	2 822	3 345	3 582	3 250
Commercial		1 009	1 055	920	843	1 032	1 097	1 052	879	856	1 421	1 050
Industriel		327	243	292	388	308	359	250	196	188	228	310
Institutionnel et gouvernemental		537	482	527	310	432	547	360	471	495	424	600
Permis de construction	M$	4 604	5 278	6 233	5 840	6 034	6 498	6 411	5 801	6 567	7 858	7 400
Résidentiel		2 731	3 453	4 357	4 095	3 955	4 064	4 247	3 731	4 482	4 958	4 600
Commercial		1 009	1 082	991	951	1 209	1 328	1 368	1 178	1 160	1 985	1 500
Industriel		327	250	319	446	368	444	333	271	262	329	450
Institutionnel et gouvernemental		537	493	566	347	502	662	463	621	663	587	850
Immobilier	Total											
Ventes de résidences (SIA/MLS)	Nombre	36 826	35 892	36 574	39 111	39 141	43 666	40 440	41 753	42 299	40 403	39 900
Taux d'inoccupation, logements locatifs	%, fin	0,7	1,0	1,5	2,0	2,7	2,9	2,4	2,5	2,7	2,5	2,3
Taux d'inoccupation, bureaux	%, fin	13,6	14,1	13,9	12,6	11,9	9,4	8,2	10,2	9,5	8,2	8,1
Grand centre-ville	%, fin	11,7	12,5	13,0	11,6	10,1	6,9	5,7	8,7	8,0	6,4	6,5
Périphérie et banlieue	%, fin	17,5	17,4	15,5	14,4	15,4	14,1	12,8	12,9	12,1	11,5	11,0
Taux d'inoccupation, industriel	%, fin	6,7	7,6	7,6	7,5	7,7	8,2	9,0	10,4	10,4	9,9	8,5
Prix et taux d'intérêt	Moyenne											
Prix à la consommation, indice	2002 = 100	100,0	102,4	104,4	106,7	108,6	110,3	112,6	113,4	114,8	118,0	120,5
Hausse en 1 an	%	2,0	2,4	1,9	2,2	1,8	1,6	2,1	0,7	1,2	2,8	2,1
Salaire hebdomadaire moyen	$	629,1	635,1	664,3	677,9	691,1	702,3	726,8	757,8	761,5	776,8	805,0
Prix des résidences (SIA/MLS)	000 $	158,2	188,0	213,1	221,7	235,6	250,2	259,0	271,7	292,9	307,5	318,0
Loyer, logement de 2 chambres	$	552	575	594	616	636	647	659	669	700	719	738
Prêts hypothécaires, 5 ans	%, fin	6,70	4,50	6,50	6,30	6,45	7,54	6,75	5,49	5,19	5,29	5,10

Indicateurs économiques annuels de la RMR de Montréal (suite)

	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012e
Autres												
Ventes au détail	Total, M$	33 050e	34 850e	36 187	38 047	39 317	40 649	41 844	41 917	44 456	45 644	45 978
Dollars constants	M$ 2002	33 050e	34 033e	34 662	35 658	36 204	36 854	37 162	36 964	38 725	38 681	38 153
Faillites personnelles	Nombre	10 869	11 212	11 397	11 147	11 791	12 288	13 909	16 770	14 246	12 833	12 250
Faillites commerciales	Nombre	989	938	875	791	904	958	1 137	1 095	875	902	840
Trafic du port, total	M tonnes	18,72	20,78	23,64	24,34	25,11	26,02	27,02	23,79	24,95	27,98	27,30
Conteneurs	M tonnes	9,45	9,76	10,85	11,14	11,34	12,41	13,32	11,27	12,03	12,47	11,60
Trafic des aéroports (4)	M pass.	9,10	9,26	10,68	11,25	11,82	12,82	12,81	12,22	12,97	13,67	13,85
Taux d'occupation des hôtels	%	65,0	60,8	63,2	63,5	62,9	62,3	60,8	56,3	59,8	62,0	62,9

1. Bénéficiaires ordinaires de l'assurance-chômage sans gains.
2. Bénéficiaires adultes de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi.
3. Île de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.
4. Nombre de passagers non payants estimé avant 2007.

e. Estimation réalisée le 15 octobre 2012.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Emploi et Solidarité sociale - Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Chambre immobilière du Grand Montréal, CB Richard Ellis, Banque du Canada, Industrie Canada, Port de Montréal, Aéroports de Montréal.

Hausse des postes à temps plein

La chute de l'emploi de la deuxième moitié de 2011 avait fait grimper temporairement le chômage, qui est retombé par la suite. Le taux de chômage annuel moyen se maintient à 8,4 % en 2012.

La stabilisation de l'économie se traduit par une reprise des postes à temps plein, dont le nombre augmente de 1,8 % en 2012. Le commerce de détail est l'un des principaux pourvoyeurs de postes à temps partiel. Alors qu'il avait fait varier fortement ses effectifs en 2010 et en 2011, il maintient en 2012 un niveau de personnel plus stable et réduit ses besoins de main-d'œuvre à temps partiel. L'emploi à temps partiel diminue de 2 % en 2012.

Taux de chômage

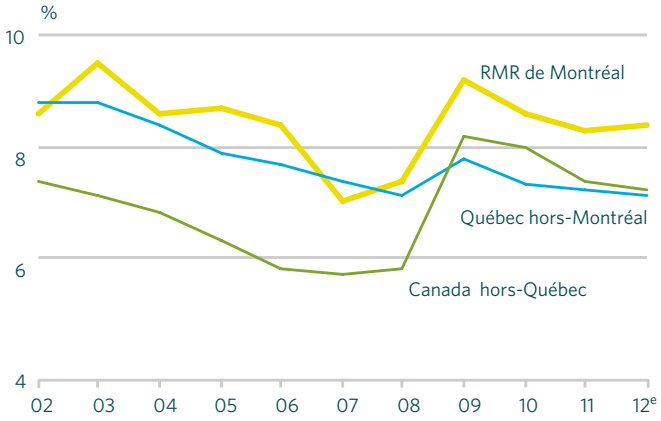

e : estimation
Source : Statistique Canada

Emploi dans la RMR de Montréal

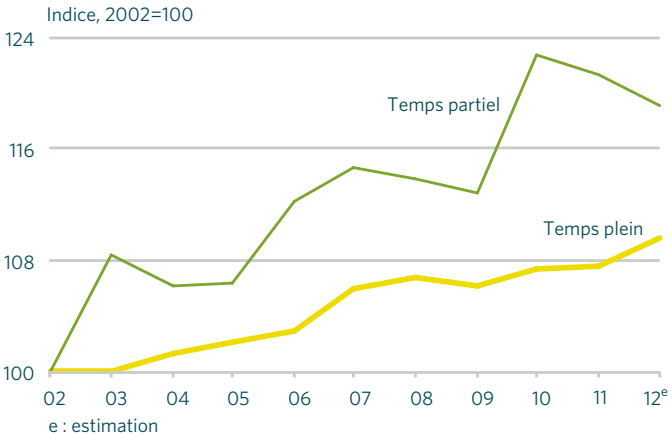

e : estimation
Source : Statistique Canada

SECTEURS ÉCONOMIQUES

La fièvre du jeu

La première impulsion de l'emploi en 2012 provient des services d'information. L'emploi grimpe de 17 % dans l'information et les loisirs. Dans les télécommunications, l'emploi est volatil, fluctuant selon l'intensité de la concurrence et l'entrée de nouveaux fournisseurs. La restructuration des médias, effectuée sous la pression de la concurrence d'Internet, s'estompe avec la reprise graduelle de l'économie.

Les éditeurs de jeux vidéo poursuivent leur croissance explosive. Selon TECHNOCompétences, l'industrie du jeu vidéo a augmenté ses effectifs de 23 % par an au Québec depuis 2002. La croissance s'est élevée à 21 % en 2011 et devrait atteindre 15 % en 2012. L'industrie est concentrée dans l'île de Montréal. Elle est dominée par des multinationales dont la plupart ont lancé des projets d'expansion. Spécialisée dans les jeux sur console, elle doit adapter son offre à la multiplication des supports que suscite la propagation de l'Internet haute vitesse, des téléphones intelligents et des tablettes numériques.

Poussée de l'enseignement

L'enseignement croît presque sans arrêt depuis l'été 2010. L'emploi augmente de 8 % en 2012. L'embauche se concentre dans les établissements postsecondaires. Poussée par la hausse de la population âgée de 20 à 24 ans, la clientèle des universités est en expansion. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'effectif étudiant des universités de la métropole devrait augmenter de 9 % entre les années scolaires 2009-2010 et 2014-2015. De plus, le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, qui en est à sa troisième année dans son nouvel édifice, est vraisemblablement encore en expansion. Les écoles primaires et secondaires augmentent également leurs effectifs de manière soutenue malgré la réduction de leur clientèle.

Embauche en construction

La poursuite des travaux routiers, les mises en chantier de condos et les grands chantiers institutionnels soutiennent l'embauche dans la construction.

Maintien des services financiers, professionnels et administratifs

Les services aux entreprises, qui s'étaient contractés avec la restructuration manufacturière de 2011, reprennent de manière modérée en 2012.

L'emploi dans la gestion d'entreprise et les services de soutien grimpe de 7 % en 2012. Les centres d'appels sont les principaux embaucheurs. Nordia, une filiale de Bell qui avait inauguré un nouveau centre d'appels à Laval en octobre 2011 et avait réembauché la plupart des employés mis à pied par IQT Solutions, continue d'embaucher. Air Canada augmente la taille de son centre d'appels. Cependant, les sièges sociaux se remettent encore des restructurations effectuées par les sociétés pharmaceutiques.

Après une contraction sévère d'un an et demi, les services financiers et immobiliers se remettent à embaucher à la fin de 2011. La croissance des effectifs atteint 3 % en 2012.

Après une croissance presque ininterrompue de 2005 à 2010, les services professionnels se contractent pour une deuxième année consécutive. Les sociétés pharmaceutiques ont réduit leurs efforts en recherche et développement, ce qui a provoqué des mises à pied parmi les entreprises de recherche clinique. Cependant, les services informatiques, déprimés en 2011, recommencent à croître au cours de 2012. Le Groupe CGI a conclu la plus grande acquisition de son histoire, en achetant la société britannique Logica, ce qui double ses effectifs à 72 000. Cette transaction en fait la sixième entreprise de technologie de l'information et de gestion des processus d'affaires dans le monde. Également, la forte construction maintient les contrats des cabinets d'ingénieurs et d'architectes.

Faiblesse des services à la consommation et au tourisme

Hormis l'information et les loisirs, les services à la consommation sont en contraction. L'emploi diminue de 5 % en hébergement et restauration, de 3 % dans le commerce de détail et de 1 % dans les « autres services » — soins personnels, réparations et associations. Le recul des ventes au détail pour une deuxième année consécutive incite les magasins à réduire leur personnel.

Dans l'hébergement et la restauration, l'emploi, qui faisait du surplace depuis un an, chute de 14 % au troisième trimestre de 2012. L'emploi a commencé à reculer dans le secteur hôtelier, plus petit, au deuxième trimestre, et les restaurants ont suivi au troisième trimestre. C'est le principal indicateur d'un impact négatif du conflit étudiant sur l'économie montréalaise, les indicateurs du marché touristique n'ayant presque pas été affectés.

Transport et distribution en contraction

L'emploi dans le transport et le commerce de gros chute depuis le premier trimestre de 2012. La faiblesse de la consommation et des exportations freine la circulation et l'entreposage de biens.

Emploi, grands secteurs, RMR de Montréal

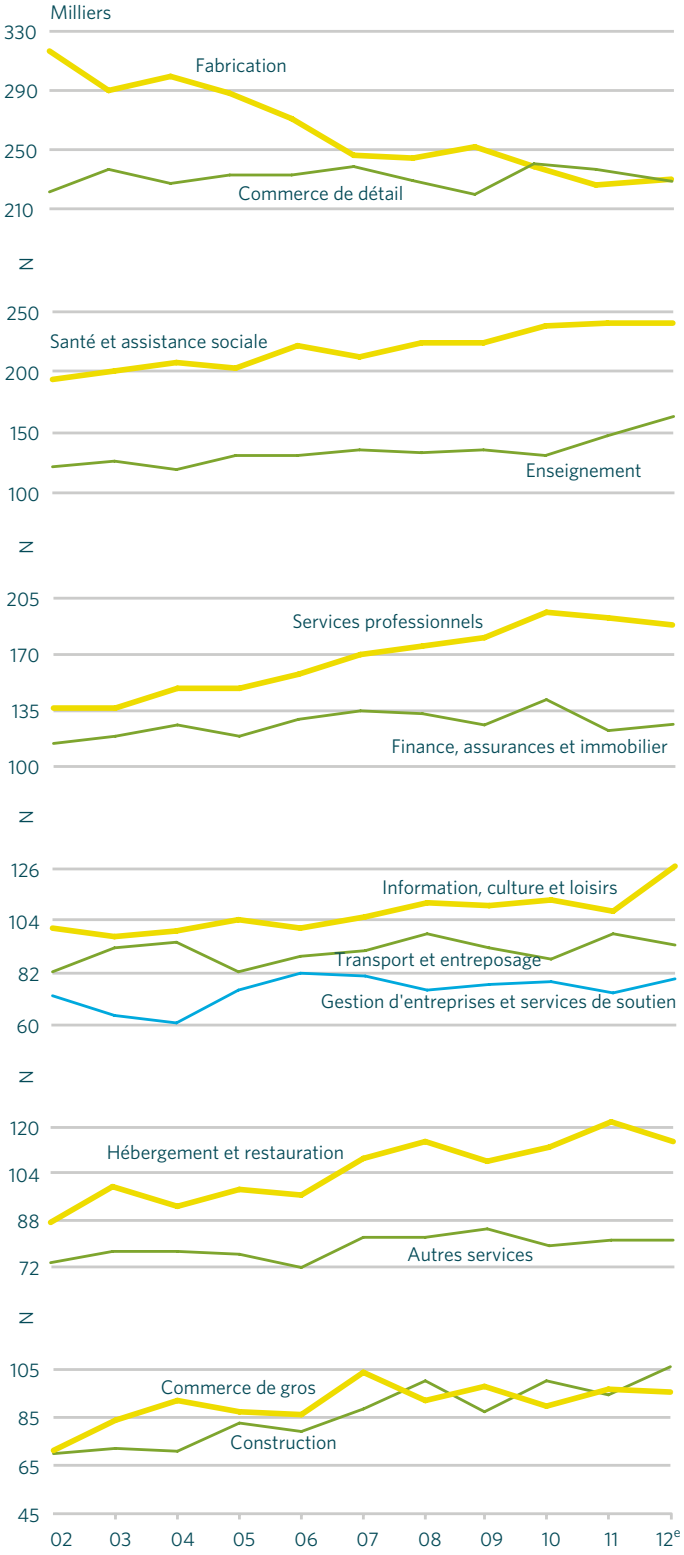

e : estimation
Source : Statistique Canada

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

Accalmie manufacturière

Après la restructuration de 2011, qu'avaient déclenchée l'appréciation du dollar et la réorganisation des entreprises pharmaceutiques, l'industrie manufacturière profite d'un répit. L'emploi manufacturier, qui avait chuté brusquement en 2011, remonte de 1,9 % en 2012. L'embauche provient surtout des industries du matériel de transport, des produits chimiques et du plastique.

L'industrie manufacturière évolue dans un contexte incertain. La croissance de l'économie canadienne et une amorce de reprise aux États-Unis lui offrent un certain soutien. Cependant, la force du dollar canadien et la crise financière en Europe la freinent.

Les données sur les livraisons, disponibles à l'échelle provinciale, montrent une performance variée des industries concentrées dans la métropole : hausse dans l'aérospatiale et l'impression, progression faible dans les produits chimiques et électroniques, baisse légère dans les produits pharmaceutiques, métalliques et les aliments.

Production mitigée d'avions

Les livraisons aérospatiales (données provinciales, mais concentrées dans la région métropolitaine de Montréal) demeurent faibles. Depuis le début de 2011, elles fluctuent autour d'un niveau annualisé de 13 G$ ($ de 2002), un niveau un peu plus élevé que les 11,3 G$ auxquels elles étaient descendues pendant la récession (2009T3-2010T4), mais nettement inférieur au plafond de 15 G$ atteint avant la récession (2006T4-2009T2).

Dans le marché des avions, le prix élevé du pétrole réduit la demande pour les avions régionaux, qui consomment plus de carburant par passager. Bombardier a réduit sa cadence de production en janvier 2012. De plus, les livraisons d'avions d'affaires, dont la demande augmente, ont été retardées temporairement au début de l'année à cause de la transition de certains appareils de Bombardier vers un nouveau poste de pilotage.

Fortes commandes d'avions d'affaires

Cela dit, l'emploi dans le matériel de transport augmente de 24 % en 2012. La demande d'avions d'affaires est en plein envol. Le carnet de commandes des avions régionaux reprend graduellement grâce à la vente progressive de CSeries et à une percée dans certains pays émergents.

En juin, Bombardier a conclu avec NetJets la plus grande vente d'avions d'affaires de son histoire : une commande ferme de 100 biréacteurs Challenger et des options sur 175 autres. La valeur s'élève à 2,6 G$ pour la commande ferme, 7,3 G$ avec les options et 9,6 G$ avec le soutien après-vente de 15 ans. La hausse des commandes explique probablement la forte relance de l'emploi dans le matériel de transport en 2012.

Maintien de l'emploi en aliments et boissons

L'emploi diminue légèrement dans l'industrie des aliments et boissons après une forte reprise en 2011. La fabrication de boissons et de produits laitiers diminue, mais celle de produits transformés, en particulier d'aliments congelés, est en expansion.

Remontée de l'industrie des produits chimiques

Les entreprises pharmaceutiques ont vécu une restructuration majeure en 2011. Les grandes entreprises pharmaceutiques, qui perdaient leurs brevets de médicaments vedettes, ont réduit leurs coûts. Plusieurs mises à pied ont été annoncées en 2011 : 150 postes chez Pfizer à Saint-Laurent, 61 postes chez Labopharm à Laval, 40 postes chez Theratechnologies à Montréal. Deux annonces ont été faites au début de 2012 : 100 postes chez Sanofi-Aventis à Laval et 126 postes chez Johnson & Johnson à Montréal.

Les producteurs pharmaceutiques sont entrés dans une période d'accalmie en 2012. Les livraisons québécoises de produits pharmaceutiques, en recul depuis le milieu de l'année 2010, sont stables depuis le dernier trimestre de 2011. Après une forte contraction en 2011, l'emploi dans l'industrie chimique reprend en 2012.

Restructuration des imprimeurs

La restructuration de l'impression s'intensifie. Les effectifs ont chuté de 61 % depuis 2003, dont 33 % juste en 2012. Les autres industries qui ont été marquées par une contraction sévère dans les années 2000, le vêtement et le matériel de communication, traversent une période de calme relatif : une baisse modeste des effectifs chez le premier, une hausse également modeste chez le deuxième.

Emploi, industries principales, RMR de Montréal

e : estimation
Source : Statistique Canada

SECTEURS RÉGIONAUX

Remontée de Laval et des couronnes

L'emploi a remonté à Laval et dans les couronnes, mais demeure faible à Montréal. Le taux d'emploi grimpe de 1,1 point de pourcentage à 62,6 % à Laval en 2012. L'expansion se produit dans un éventail de secteurs différents : construction, information et loisirs, finance et immobilier, santé et enseignement. Cependant, les deux secteurs dans lesquels Laval se spécialise le plus, le commerce et la fabrication, réduisent leurs effectifs.

Le taux d'emploi progresse de 0,3 point à 64,1 % dans les couronnes en 2012. La remontée de la fabrication profite surtout aux résidents des couronnes. Cette reprise stimule les services financiers, professionnels et administratifs.

Recul de Montréal

Le taux d'emploi diminue pour une deuxième année de suite dans l'île de Montréal. La baisse atteint 0,5 point de pourcentage en 2012. Montréal subit le recul des services aux entreprises qui a accompagné la restructuration manufacturière de 2011. Cela dit, la hausse actuelle des TIC, de l'enseignement postsecondaire et de la production d'avions d'affaires se concentre sur l'île de Montréal, ce qui améliorera la moyenne annuelle de l'emploi de 2013.

Taux d'emploi

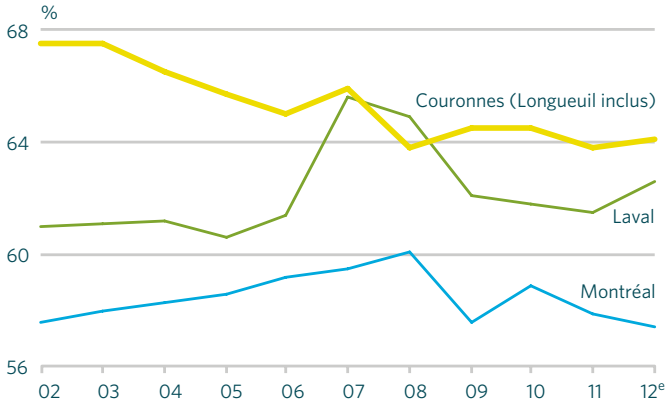

e : estimation
Source : Statistique Canada

Indicateur de dépendance sociale

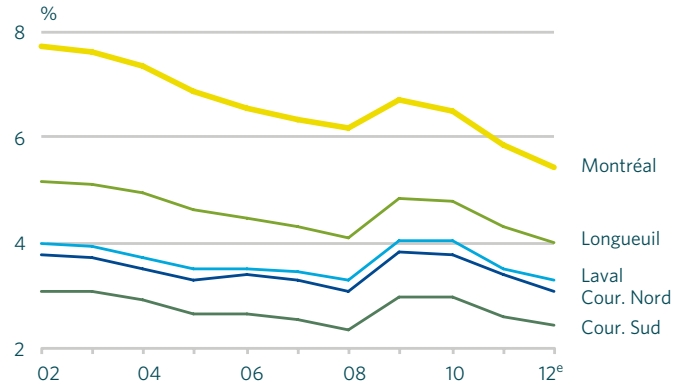

e : estimation
Sources : Statistique Canada, Emploi et Solidarité sociale-Québec

INVESTISSEMENT

L'investissement se stabilise

Les intentions d'investissement indiquent une stabilisation des immobilisations dans la région métropolitaine de Montréal en 2012. Après avoir fait un saut de 14 % en dollars constants en 2011, les immobilisations privées et publiques augmentent d'un maigre 0,3 % en 2012.

Recul de l'investissement provincial et fédéral en infrastructures

Le secteur public, qui fournit le gros de la croissance pour une sixième année consécutive, ralentit. Les immobilisations publiques, qui grimpaient de 18 % en 2011, ne progressent plus que de 1 % en 2012. Le programme d'infrastructures, lancé par le gouvernement provincial à la fin de 2007, est en fin de parcours. Les immobilisations de l'administration publique provinciale chutent de 9 % en 2012, celles de l'administration fédérale de 5 %.

Mégahôpitaux et infrastructures locales

La réfection des infrastructures municipales et les mégahôpitaux sont les principaux soutiens de l'investissement. L'administration publique locale accroît ses immobilisations de 14 % en 2012. Les chantiers des deux mégahôpitaux — le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (1,9 G$) et le Centre universitaire de santé McGill (1,3 G$) — atteignent leur vitesse de croisière. Les immobilisations publiques en santé, qui ont bondi de 14 % en 2011, continuent d'augmenter de 3 % en 2012.

Immobilisations, RMR de Montréal

Milliards de dollars de 2002

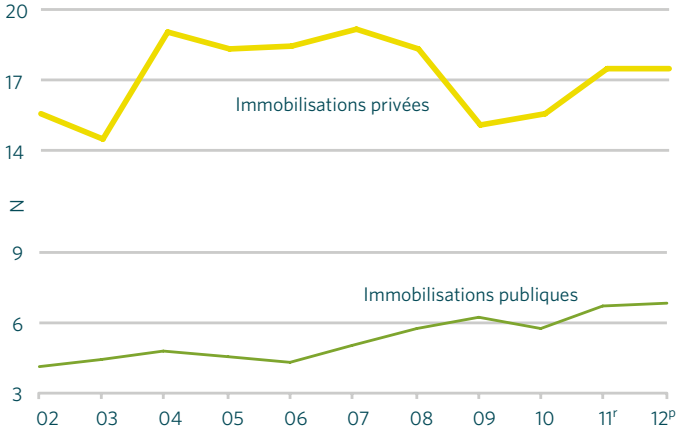

r : dépenses réelles provisoires; p : perspectives
Source : Institut de la statistique du Québec

Immobilisations, RMR de Montréal

Milliards de dollars de 2002

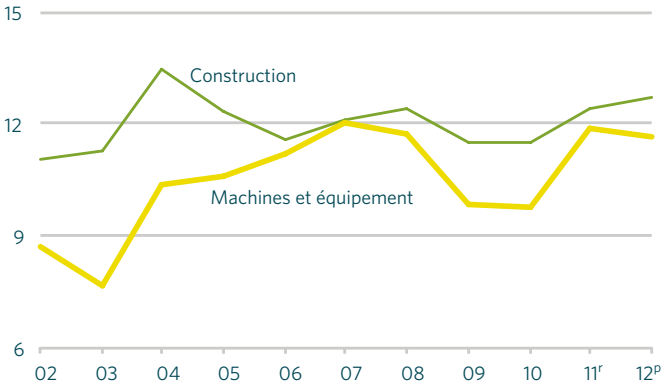

r : dépenses réelles provisoires; p : perspectives
Source : Institut de la statistique du Québec

L'incertitude freine les investissements privés

Le contexte incertain freine l'élan des entreprises. Elles qui avaient accéléré leurs investissements de 12 % en 2011, les maintiennent à peu près inchangés en 2012.

Les coupures dans les budgets d'investissement touchent d'abord l'achat d'équipement. Les dépenses de machinerie diminuent de 2 % après avoir bondi de 21 % l'année précédente. La construction continue de croître de 2 %.

Recul des services aux entreprises

Les investissements dans le secteur des services diminuent de 2 %. Le ralentissement est répandu dans tous les secteurs. Les services financiers, professionnels et administratifs, que le ralentissement économique de 2011 avait frappés, réduisent leurs immobilisations de 8 % en 2012. L'industrie hôtelière, en surplus chronique, réduit ses investissements depuis 2009.

Croissance réduite des immobilisations manufacturières

Les entreprises manufacturières, qui demeurent confrontées à la nécessité d'augmenter leur compétitivité, continuent à augmenter leurs investissements, mais elles le font beaucoup plus graduellement que l'an dernier. La hausse des immobilisations passe de 26 % en 2011 à 5 % un an plus tard.

Immobilisations par région et par secteur

Millions de dollars

Région et secteur économique	2008	2009	2010	2011r	2012p
RMR de Montréal	**26 848**	**24 755**	**24 731**	**27 974**	**29 230**
Secteur primaire	189	150	134	126	137
Services publics	775	796	606	982	1 288
Fabrication et construction	2 365	2 005	1 953	2 329	2 481
Aliments et boissons	251e	290e	231e	319e	347e
Textile et vêtement	38	40	28	26	29
Bois	22	24	36	39	68
Papier	46	47	30	61	93
Imprimerie	117	107	91	81	92
Industrie chimique	156e	209	210	305	325
Caoutchouc et plastique	88	51	82	149	142
Métaux (première transformation)	105	76	117	86	85
Produits métalliques	68	69	71	120	118
Machines	80	74	33	63	70
Produits électroniques	129	97	84	122	97
Matériel de transport	187	114	113	167	210
Meubles	33	11	22	22	20
Autres industries et construction	1 045e	794e	805e	769e	787e
Services	14 008	13 579	12 057	14 072	14 463
Commerce	1 764	1 307	1 324	1 591	1 693
Transport	1 537	1 819	1 219	1 651	1 761
Information et culture	960	998	721	798	800
Finances, assurances et immobiliers	2 714	1 993	2 048	2 188	2 181
Services professionnels et gestion	592	471	414	610	580
Services administratifs et soutien	252	241	190	348	276
Enseignement	922	966	959	924	915
Santé et services sociaux	845	990	1 186	1 337	1 421
Hébergement et restauration	303	338	261	263	213
Loisirs et autres services	287	358	370	479	496
Administration publique	3 831	4 100	3 366	3 882	4 127
Habitation	9 512	8 225	9 982	10 465	10 861
Régions					
Montréal	11 897	11 812	11 477	14 641	14 917
Laval	3 465	2 653	2 896	2 782	2 959
Laurentides et Lanaudière	7 590	6 871	7 425	7 615	8 001
Longueuil	3 452	3 111	3 254	3 546	3 667
Montérégie	7 337	7 410	7 634	7 728	8 105

e : estimation; r : dépenses réelles provisoires; p : perspectives.
Source : Institut de la statistique du Québec.

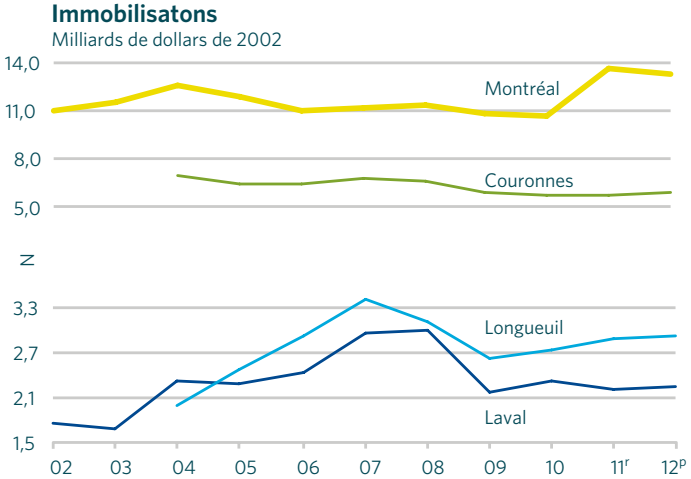

r : dépenses réelles provisoires; p : perspectives
Source : Institut de la statistique du Québec

Baisse des immobilisations dans Montréal, hausse ailleurs dans la région métropolitaine

Le recul des investissements dans les services aux entreprises affecte surtout l'île de Montréal. Le cœur de l'île subit aussi le ralentissement de la réfection des infrastructures, mais bénéficie des grands chantiers hospitaliers. Les dépenses d'immobilisations y diminuent de 2 % en 2012.

Ailleurs dans la région métropolitaine, la croissance persistante des immobilisations manufacturières stimule l'investissement. Les travaux en infrastructures continuent à croître dans les couronnes. Les dépenses d'immobilisations grimpent de 5 % dans les couronnes, de 3 % à Laval et de 2 % à Longueuil.

IMMOBILIER ET CONSTRUCTION

Vigueur étonnante du marché du logement

Malgré un contexte économique incertain, la demande de logements demeure vigoureuse. Le nombre de logements vendus reste élevé. En 2012, les ventes sur le réseau SIA/MLS diminuent de 1 % seulement. Les prix résidentiels continuent d'augmenter : la hausse de la valeur moyenne des logements vendus passe de 5 % en 2011 à 3 % en 2012.

Marché locatif serré

La forte immigration amène un flux élevé de locataires. Le solde migratoire se maintient aux alentours de 30 000 depuis 4 ans. Cette hausse est contrebalancée par les taux hypothécaires très faibles, qui continuent à attirer des locataires vers la propriété. Le taux d'inoccupation des logements locatifs change peu depuis 2006. Il devrait diminuer légèrement, de 2,5 % en 2011 à 2,3 % en 2012.

La construction de logements baisse

Le nombre de logements mis en chantier recule de 6 % en 2012. Le segment de la propriété absolue décélère depuis le printemps 2010 : la baisse des mises en chantier atteint 9 % en 2012. Le segment locatif demeure déprimé par la surconstruction de logements pour personnes âgées au cours de la dernière décennie; les mises en chantier ne représentent plus que 34 % du sommet de 2005.

La popularité du condo se maintient, particulièrement dans l'île de Montréal. Après avoir augmenté de 29 % par an en 2010 et 2011, le nombre de mises en chantier de copropriétés décline de 1 % à peine en 2012. Les chantiers se situent surtout dans le centre de la métropole, à Montréal et à Longueuil.

Projets mixtes de bureaux et de condos

Dans le segment commercial, après une soudaine poussée au printemps 2011, la valeur des permis de construction revient au niveau qui prévalait auparavant. La valeur annuelle recule de 26 % en 2012, après un bond de 65 % en 2011. La construction est alimentée par une variété de projets mixtes, qui combinent bureaux et condos, comme le Griffintown et la tour Altoria (230 000 pi^2) au centre-ville, et la rénovation d'édifices à bureaux. Environ 750 000 pi^2 d'espaces à bureaux sont en construction.

Reprise de la demande de bureaux

Après une baisse au premier trimestre de 2012, la demande de bureaux a rebondi au trimestre suivant dans la région métropolitaine de Montréal. Selon l'agence de courtage immobilier CB Richard Ellis (CBRE), l'absorption est passée de - 486 000 à + 500 000 pi^2. Les pertes étaient concentrées dans le centre-ville, les gains le sont dans le reste de la région métropolitaine. L'emploi de bureau, qui avait décliné du printemps 2010 à la fin de 2011, s'est remis à grimper en 2012. L'embauche provient surtout des entreprises de TIC et des institutions financières. Le taux d'inoccupation des bureaux devrait demeurer presque inchangé entre la fin de 2011 et de 2012, à 8,1 %.

La demande de nouveaux immeubles à bureaux est mitigée. Dans les quartiers qui jouxtent le centre, la demande de bureaux est en partie satisfaite par la conversion d'anciens immeubles industriels en lofts. Ce type de bureaux attire les entreprises de jeux vidéo et les services de soutien des institutions financières. De plus, les taux de location ont si peu progressé pendant les dix dernières années — de moins de 1 % par an selon CBRE — que la construction d'un nouvel immeuble est difficile à rentabiliser.

Forte construction industrielle et institutionnelle

La valeur des permis de construction augmente de 36 % en 2012 dans le domaine industriel (à Montréal et dans la couronne Nord) et de 42 % dans le domaine institutionnel. Les travaux se poursuivent sur les chantiers des deux grands hôpitaux universitaires. Ils s'ajoutent à trois grands chantiers : le campus Outremont de l'Université de Montréal (1,6 G$, 2009-2025), le CHU Sainte-Justine (1 G$, 2009-2025) et le Centre de recherche du CHUM (470 M$, 2009-2025).

La demande industrielle se déplace vers la distribution

L'expansion du commerce de gros stimule la demande d'immobilier industriel. La demande d'espaces de distribution provient de grandes entreprises comme Pharmaprix, Loblaws et Métro. Plusieurs espaces de grande taille seront libérés, entre autres ceux d'Aveos à Saint-Laurent, de Quad/Graphics à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de Zellers dans l'ouest de l'île. Le taux d'inoccupation industrielle devrait diminuer de 1,4 point de pourcentage à 8,5 % à la fin de 2012.

Par contre, avec les coupures importantes de 2011, le segment manufacturier bat de l'aile. Les surplus d'espaces de fabrication continueront de s'accumuler au fur et à mesure que des producteurs industriels fermeront leurs portes, comme Electrolux en 2013 et Camco en 2014.

Permis de construction par type, RMR de Montréal

Milliards de dollars 2002

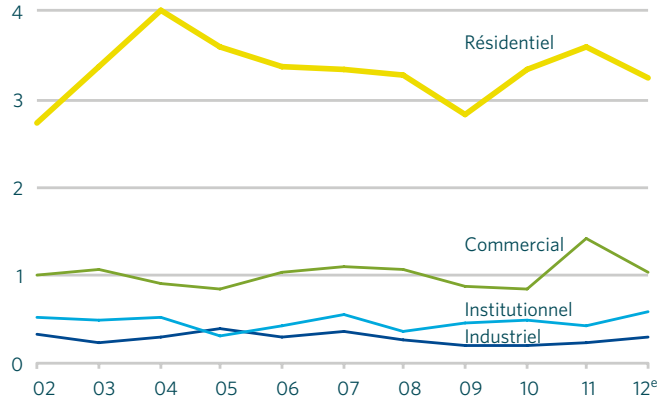

e : estimation
Source : Statistique Canada

Permis de construction par secteur géographique

Milliards de dollars 2002

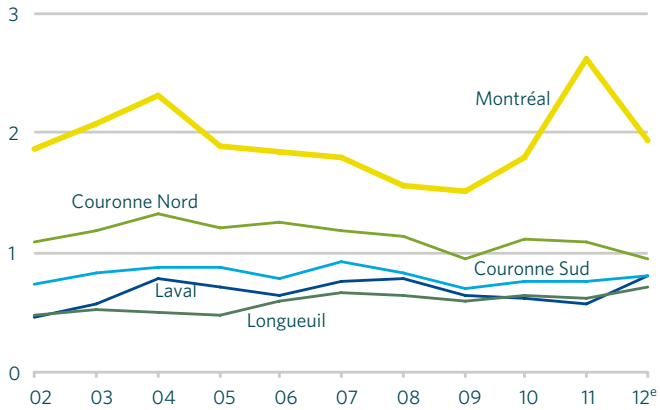

e : estimation
Source : Statistique Canada

Logement, RMR de Montréal

Milliers

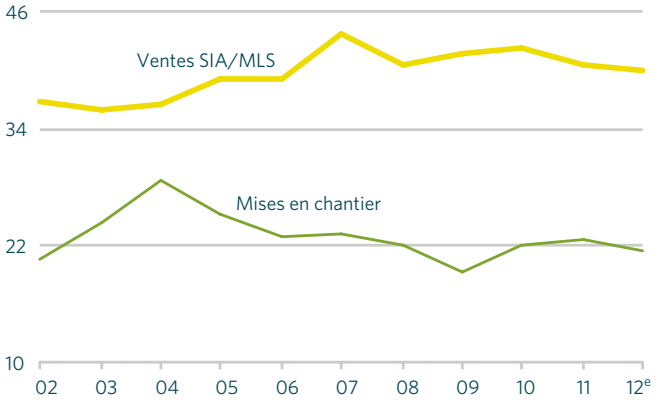

e : estimation
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Logements mis en chantier par marché, RMR de Montréal

Milliers

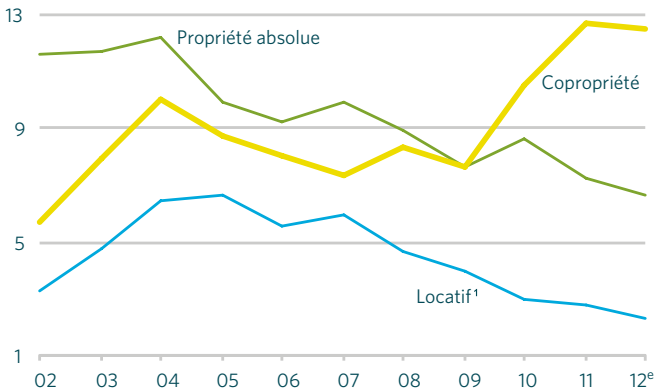

1. Inclut les logements coopératifs.
e : estimation
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Logements mis en chantier

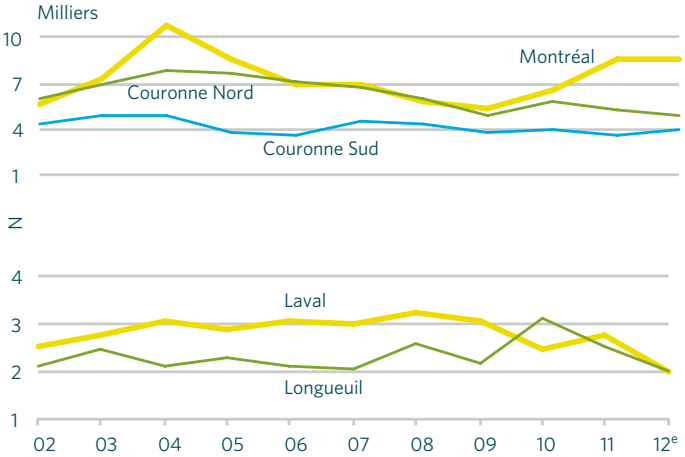

e : estimation
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Taux d'inoccupation, RMR de Montréal

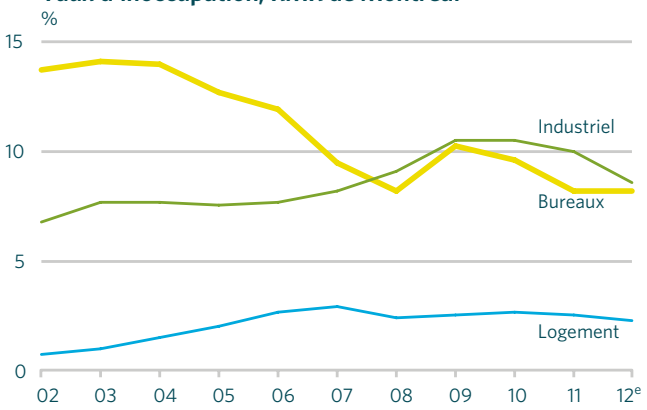

e : estimation
Sources : CBRE et Société canadienne d'hypothèques et de logement

CONSOMMATION ET TOURISME

Des consommateurs prudents

Malgré les conditions financières très favorables ainsi que la reprise de l'emploi et des salaires, les ventes au détail se contractent pour une deuxième année de suite. Elles diminuent de 1,4 % en dollars constants en 2012. Après avoir grimpé rapidement pendant trois ans, les ventes d'automobiles reculent en 2012.

Les consommateurs pourraient commencer à avoir une gestion plus prudente de leurs finances devant un endettement élevé qui continue à croître. Les enquêtes sur la confiance des consommateurs indiquent une préoccupation croissante par rapport à leur endettement et au climat économique global. De plus, les hausses de 1 point de la taxe de vente du Québec au début de 2011 et de 2012 réduisent le pouvoir d'achat des ménages.

Faiblesse des faillites

Le nombre de faillites personnelles décline presque constamment depuis la dernière récession. Il a diminué rapidement dans les couronnes pendant la deuxième moitié de 2010, Montréal et Laval leur emboîtant le pas six mois plus tard.

Plus récemment, la chute de l'emploi de la fin de 2011 et la faiblesse des revenus ont ralenti la baisse des faillites personnelles. Elle passe de - 9,9 % en 2011 à - 4,5 % en 2012.

Le nombre de faillites commerciales est faible. À la fin de 2009, il était revenu à son niveau d'avant la récession et était resté relativement stable. Il a recommencé à diminuer en 2012 (- 6,9 %).

Ventes au détail - RMR de Montréal

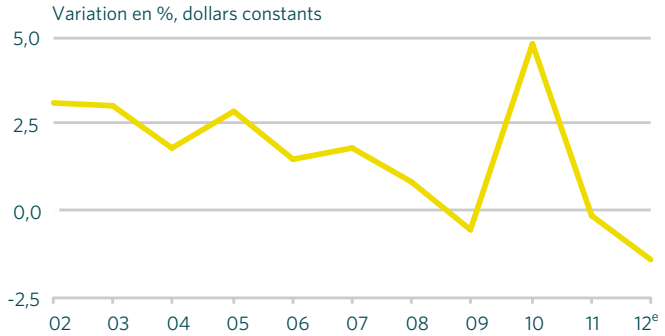

e : estimation
Source : Statistique Canada

Faillites dans la RMR de Montréal

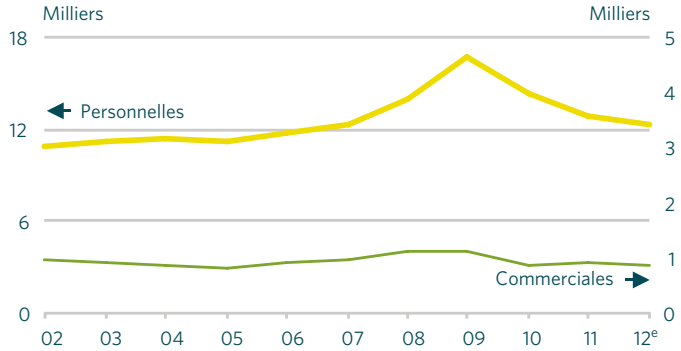

e : estimation
Source : Industrie Canada

Croissance des salaires

Après avoir crû moins vite que le coût de la vie pendant deux années consécutives, les salaires recommencent à le dépasser. Le salaire hebdomadaire moyen augmente de 3,6 % en 2012 dans la région métropolitaine, alors que les prix à la consommation progressent de 2,1 %. La hausse réelle (+ 1,5 %) est presque la même qu'au Canada (+ 1,7 %).

L'emploi s'est déplacé des postes à temps partiel vers ceux à temps plein, qui paient davantage. La croissance a également privilégié des secteurs où la rémunération est plus élevée — haute technologie (TIC et aéronautique), éducation post-secondaire et services aux entreprises — et en a délaissé d'autres, comme les services à la consommation, qui paient moins.

Salaire hebdomadaire moyen
Variation en dollars constants, %

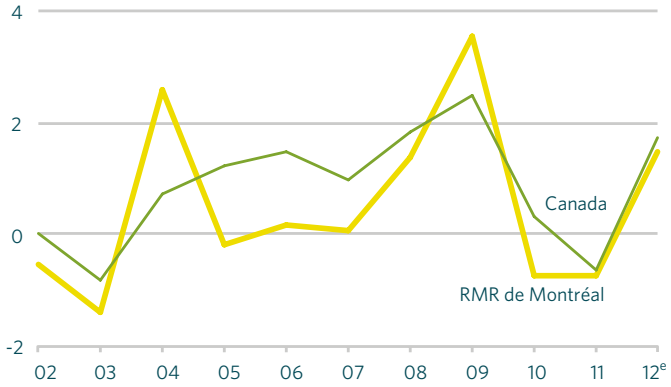

e : estimation
Source : Statistique Canada

Tourisme étonnamment soutenu

Alors que le conflit étudiant faisait craindre une baisse du tourisme à Montréal, les indicateurs du marché touristique montréalais sont demeurés favorables. Le taux d'occupation des hôtels métropolitains progresse doucement en 2012, de 0,9 point de pourcentage à 62,9 %. La demande soutenue de chambres fait grimper les prix. Le tarif moyen de location augmente de 2,2 % en 2012. Le trafic à l'aéroport Trudeau a continué à croître, mais plus lentement que les deux années passées. Le nombre de passagers embarqués et débarqués à l'aéroport progresse de 1,3 % en 2012.

Les seuls indicateurs négatifs ont été la baisse des entrées de touristes au Québec, de l'ordre de 2,7 % en 2012, et la chute de l'emploi dans l'hébergement et la restauration au troisième trimestre de 2012, selon l'*Enquête sur la population active*, qui se traduit par une baisse annuelle de 5 % en 2012.

Taux d'occupation des hôtels à Montréal
%

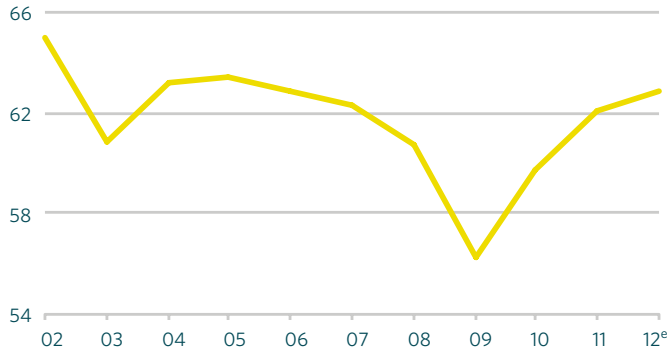

e : estimation
Source : Institut de la statistique du Québec

Trafic dans les aéroports de Montréal
Millions de passagers

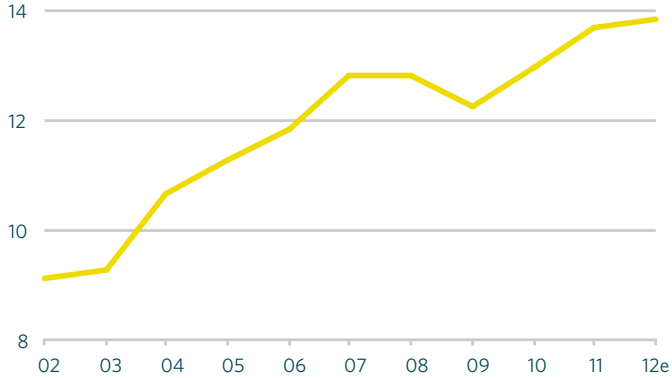

e : estimation
Source : Aéroports de Montréal

La récession européenne réduit le trafic portuaire

Le volume de marchandises manutentionnées dans le port de Montréal diminue de 2,4 % en 2012. Le port subit les contrecoups de la récession en Europe. Le trafic de conteneurs évolue au rythme du commerce entre l'Europe et les États-Unis. La baisse des importations européennes comprime le trafic de conteneurs de 7 %.

De plus, une grève de neuf jours des employés du Canadien Pacifique a perturbé les opérations portuaires à la fin du mois de mai. Enfin, les faibles précipitations de l'hiver ont réduit le niveau de l'eau dans le fleuve Saint-Laurent, ce qui a incité la Voie maritime à imposer des restrictions de tirant d'eau.

Le trafic de la plupart des marchandises en vrac diminue aussi, mais la baisse est contrebalancée par une poussée de la manutention de céréales.

Trafic dans le port de Montréal

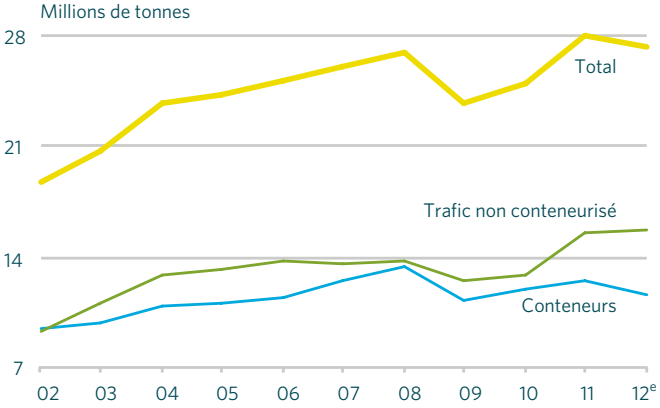

e : estimation
Source : Port de Montréal

PERSPECTIVES

Une croissance modérée

La croissance économique demeurera modérée. Les exportateurs continueront à faire face à une demande réduite pour leurs produits. Les consommateurs s'efforceront de réduire leur endettement, ce qui freinera la consommation, en particulier en ce qui a trait aux dépenses de logement. L'investissement deviendra le principal soutien de l'économie. La construction institutionnelle et commerciale prendra le relais du résidentiel.

L'ajustement au dollar fort, qui a été le principal frein de l'économie métropolitaine dans les années 2000, et plus particulièrement en 2011, est en train de se compléter. Comme on ne prévoit pas d'appréciation additionnelle du huard, l'accalmie manufacturière pourrait se prolonger.

Trois facteurs de croissance

Dans un contexte global morose, Montréal est avantagée par l'expansion de secteurs clés de son économie : l'industrie aéronautique, les services aux entreprises, en particulier ceux reliés aux technologies de l'information, et l'enseignement postsecondaire.

La croissance du trafic aérien et la bonne santé financière des entreprises stimulent la demande d'avions d'affaires. Les contrats historiques signés par Bombardier en 2011 et en 2012 accélèreront la fabrication aéronautique dans les prochaines années.

La reprise de l'investissement des entreprises devrait stimuler la demande de services professionnels. La construction devrait accroître l'activité des cabinets d'ingénieurs. Mais, également, un contexte économique qui demeure difficile pourrait stimuler leurs dépenses en technologie de l'information et en gestion des processus d'affaires, un domaine dans lequel Montréal se spécialise.

De plus, à l'intérieur des TIC, le créneau des jeux vidéo, qui bénéficie d'un taux de croissance annuel dans les deux chiffres depuis une décennie, devrait avoir un impact grandissant sur l'économie.

Malgré ses difficultés de financement, l'enseignement postsecondaire continuera à bénéficier de la croissance du groupe d'âge qui est sa principale clientèle.

Communauté métropolitaine de Montréal

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

T 514 350-2550 | F 514 350-2599
www.cmm.qc.ca | info@cmm.qc.ca